



**TARIFS POUR LES SERVICES
DES DENTISTES SPÉCIALISTES
AUX FINS D'INDEMNISATION
PAR LA CNESST**

En vigueur au 31 janvier 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	Chirurgie buccale et maxillo-faciale.....	2
1.1.	Services diagnostiques	2
1.2.	Anesthésie	4
1.3.	Chirurgie dento-alvéolaire	4
1.4.	Chirurgie préprothétique	5
1.5.	Tumeurs	7
1.6.	Traitement des infections	7
1.7.	Traumatologie.....	8
1.8.	Traitement des dysmorphoses faciales.....	10
1.9.	Chirurgie des tissus mous	11
1.10.	Chirurgie des fentes labio-palatines.....	11
1.11.	Traitement des ATM	12
1.12.	Traitement des glandes salivaires.....	12
1.13.	Traitement des dysfonctions nerveuses.....	13
1.14.	Chirurgie sinusale	14
1.15.	Divers.....	14
1.16.	Implantologie	15
2.	Dentisterie pédiatrique	16
2.1.	Services diagnostiques	16
2.2.	Services de prévention	17
2.3.	Services de restauration	18
2.4.	Services de prosthodontie	21
2.5.	Services d'endodontie	23
2.6.	Services de chirurgie	24
2.7.	Trauma	26
2.8.	Services ortho-pédodontie.....	27
2.9.	Services divers.....	30
3.	Endodontie	31
3.1.	Soins diagnostiques	31
3.2.	Soins de restauration	32
3.3.	Soins endodontiques.....	32

4.	Médecine buccale	38
4.1.	Diagnostic	38
5.	Parodontie	42
5.1.	Diagnostic	42
5.2.	Radiographies	43
5.3.	Modèles d'étude	43
5.4.	Tests divers et épreuves de laboratoire	44
5.5.	Tumeurs	44
5.6.	Soins de soutien	45
5.7.	Traitements préliminaires	46
5.8.	Traitements chirurgicaux parodontaux	47
5.9.	Actes complémentaires	49
6.	Prostodontie	50
6.1.	Diagnostic	50
6.2.	Services de prévention	52
6.3.	Occlusion et ATM	53
6.4.	Services d'urgence	54
6.5.	Aspect chirurgical préprothétique	54
6.6.	Dentisterie de restauration	56
6.7.	Prostodontie fixe (couronnes et ponts)	59
6.8.	Prostodontie amovible	63
6.9.	Prostodontie maxillo-faciale	66
6.10.	Prothèse sur implants osseo-intégrés	68

Tarifs pour les services des dentistes spécialistes

Les frais de rendez-vous annulés facturés au client ne sont pas remboursables par la CNESST.

La clinique doit appliquer sa politique habituelle.

Abréviations utilisées

L Frais de laboratoires (effectués au laboratoire commercial);
fournir les pièces justificatives du laboratoire,
en cas de réclamation

C.M. / MAT Coût des matériaux

C.S. Considérations spéciales

ATTENTION

1. Avant de sélectionner le tarif applicable, il est très important de vous assurer que le tarif retenu est dans la bonne spécialité. Cela peut varier selon le professionnel qui a réalisé les traitements.
2. Avant de fournir un service parmi ceux listés dans le présent document, vous devez vous assurer que ce service a été autorisé par la CNESST.

1. Chirurgie buccale et maxillo-faciale

1.1. Services diagnostiques

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Consultation spécifique initiale en chirurgie orthognathique	369 \$
Examen complet (consultation, observations), exclut les radiographies	172 \$
Vérification courte, examen de rappel ou de contrôle	90 \$
Consultation spécifique ATM – Examen clinique complet pour douleurs myofasciales et de dysfonctionnement temporomandibulaire	311 \$
Radiographies	
Chaque radiographie extra-orale additionnelle	30 \$
Articulation temporo-mandibulaire (4 à 6 radiographies)	140 \$
Vue latérale ou antéro-postérieure ou oblique des articulations; par radiographie	90 \$
Radiographie panoramique (orthopantomographe)	109 \$
Radiographie céphalométrique (latérale et antéro-postérieure)	109 \$
Interprétation de radiographies provenant d'une autre source	79 \$
Reproduction d'une radiographie; par radiographie	46 \$
Tomodensitométrie du maxillaire	511 \$
Tomodensitométrie de la mandibule	511 \$
Tomodensitométrie du maxillaire et de la mandibule	656 \$
Photographies	
Première photographie	44 \$
Chaque photographie additionnelle	37 \$
Modèle d'étude	
Modèles d'étude (haut et bas, non montés)	194 \$
Tests et examens de laboratoire	
Épreuve sur la vitalité de la pulpe	50 \$
Frottis cytologiques	92 \$
Utilisation de l'anesthésie locale à des fins de diagnostic; par site	79 \$

1.1 Services diagnostiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Services additionnels	
Visite d'urgence à domicile ou à l'hôpital (additionnel au traitement)	92 \$
Évaluation d'un patient pour une chirurgie dento-maxillo-faciale, inclut les procédés préparatoires :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Consultation ▪ Radiographies <ul style="list-style-type: none"> – Panoramique – Périapicale, occlusale – Céphalométrie – Tomodensitométrie 3D – Autres ▪ Photographies ▪ Modèles d'étude ▪ Fabrication de guides et d'attelles ▪ Profil et analyse des tissus mous ▪ Planification virtuelle informatisée : <ul style="list-style-type: none"> – Chirurgie mono-maxillaire – Chirurgie bi-maxillaire 	
	2 097 \$
	2 885 \$
Consultation pour malocclusion dento-squelettique et autres dysmorphoses dento-faciales	305 \$ - 503 \$
Implantologie	
Planification avec tomographie (exclut le coût du guide)	355 \$
Planification sans tomographie	277 \$
Guide radiologie (exclut les frais de laboratoire)	511 \$ + L
Guide chirurgical (exclut les frais de laboratoire)	397 \$ + L
Biopsie (acte chirurgical seulement)	
Biopsie de tissu osseux :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ par ponction ▪ par incision 	341 \$
	399 \$
Chirurgie exploratrice	651 \$
Endoscopie nasale	397 \$
Endoscopie sinusale	397 \$
Prélèvement pour culture	98 \$
Infiltration d'une branche du trijumeau à des fins de diagnostic (une ou plusieurs, non suivie d'un acte chirurgical dans la même séance)	277 \$

1.2. Anesthésie

Note : L'anesthésie locale ou régionale est toujours comprise dans le tarif concernant les actes chirurgicaux ci-après énoncés. Toutefois, il y a des frais supplémentaires pour certaines sédations.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Frais supplémentaires	
▪ Sédation par inhalation	397 \$
▪ Sédation par voie parentérale pour 30 minutes	397 \$
▪ Sédation par voie parentérale; par tranche de 30 minutes additionnelle	110 \$

1.3. Chirurgie dento-alvéolaire

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation de dents	
Ablation de séquestre osseux	296 \$
Ablation d'une dent ayant fait éruption, sans lambeau ni odontectomie	277 \$
Ablation de dents additionnelles; par dent (à la même séance et au même quadrant)	195 \$
Ablation chirurgicale d'une dent éruptée (ablation d'une dent nécessitant, comme étape préalable, un lambeau ainsi qu'une odontectomie et/ou une ostéoectomie)	318 \$ - 437 \$
Ablation chirurgicale d'une dent incluse ou semi-incluse, avec lambeau, ostéoectomie et/ou odontectomie	513 \$ - 595 \$
Ablation de dent incluse; par dent additionnelle (à la même séance)	397 \$ - 475 \$
Coronectomie	491 \$
Ablation d'une racine dentaire ou de plusieurs racines d'une même dent, sans lambeau ni odontectomie	277 \$
Ablation chirurgicale d'une racine dentaire (nécessitant, comme étape préalable, un lambeau ainsi qu'une odontectomie et/ou une ostéoectomie)	318 \$ - 436 \$
Exposition et repositionnement chirurgical	
Exposition chirurgicale d'une dent dont la couronne est complètement ou partiellement recouverte de tissu osseux, pour permettre l'éruption :	
▪ avec appareil de traction	867 \$
▪ sans appareil de traction	595 \$
Operculectomie (incision et dégagement de la surface occlusale d'une dent en éruption)	355 \$
Transplantation de dent avec appareil d'immobilisation, si nécessaire	1 975 \$
Repositionnement chirurgical d'une dent	475 \$

1.3. Chirurgie dento-alvéolaire (suite)

Note : Le tarif concernant tous les actes chirurgicaux ci-après énumérés comprend habituellement (lorsque requis) deux séances postopératoires pour l'ablation des sutures et le contrôle de la guérison normale.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Curetage apical et/ou apectomie	
Une racine	1 029 \$
Deux racines	1 388 \$
Trois racines	1 502 \$
Apectomie et obturation rétrograde d'une dent	
Une racine	1 131 \$
Deux racines	1 418 \$
Trois racines	1 617 \$
Traitement de canal conjointement avec la chirurgie apicale; par canal	1 064 \$

1.4. Chirurgie préprothétique

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Tissu osseux	
Alvéoloplastie conjointement avec extraction; par sextant, exclut l'extraction	277 \$
Alvéoloplastie dans une autre séance que les extractions; par sextant	436 \$
Remodelage de la crête mylohyoïdienne (unilatérale)	558 \$
Remodelage des apophyses genies	595 \$
Ablation d'un torus palatin	909 \$
Ablation d'un torus mandibulaire (unilatéral)	750 \$
Ablation de tori mandibulaires (bilatéral)	1 502 \$
Réduction fibreuse (tubérosité)	475 \$
Réduction osseuse	828 \$
Alvéolectomie	
Ablation d'exostose dans une région spécifique	397 \$
Correction d'exostose au niveau du segment antérieur, canine à canine (haut ou bas)	636 \$
Correction d'exostose au niveau du segment postérieur (unilatérale)	473 \$
Correction d'exostose au niveau d'une arcade complète	1 465 \$
Ajustement de prothèse	113 \$
Conditionnement des tissus; par prothèse	169 \$

1.4. Chirurgie préprothétique (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Tissus mous	
Exérèse de papillomatose palatine	711 \$
Ablation de tissu hyperplasique; par segment ou sextant	397 \$
Exérèse d'excès de muqueuse par électrochirurgie; par segment ou sextant	397 \$
Lambeau palatin interpositionnel de rotation (vascularisé)	2 370 \$
Greffe de tissu conjonctif	936 \$ + C.M.
Réinsertion du muscle mylo-hyoïdien (unilatérale)	750 \$
Extension des replis muqueux avec épithélialisation secondaire : greffe de tissu gingival	802 \$ + C.M.
▪ Segment antérieur seulement	850 \$
▪ Segment postérieur (unilatéral)	595 \$
▪ Total avec un repositionnement du nerf dentaire inférieur	2 136 \$ + L
Extension des replis muqueux avec greffe muqueuse ou épidermique	
▪ Segment antérieur seulement	1 465 \$
▪ Segment postérieur (unilatéral)	990 \$
▪ Total avec repositionnement du nerf dentaire inférieur	3 080 \$ + L
Reconstruction de la crête⁽¹⁾	
Avec greffe osseuse, exclut le prélèvement du greffon; par segment	2 136 \$
Avec substance synthétique biocompatible; par segment	1 543 \$ + L
Avec substance synthétique biocompatible; arcade complète	3 794 \$ + L

(1) À ces honoraires, s'ajoute le prix du matériel utilisé, sauf s'il est fourni par une institution.

1.5. Tumeurs

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation de tumeurs	
Tissu mou :	
▪ 1 cm et moins	436 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	273 \$
Tissus osseux :	
▪ 1 cm et moins	513 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	277 \$
▪ Cryothérapie; par séance	475 \$
Cheiloplastie	
Partielle	1 085 \$
Totale	1 617 \$
Ablation et curetage de kyste ou de granulome intra-osseux résiduel nécessitant l'exérèse de tissu osseux (chirurgicale) et, par la suite, un ou des points de suture	
Curetage ou marsupialisation de kyste, curetage de granulome intra-osseux	513 \$
Chaque centimètre additionnel	277 \$

1.6. Traitement des infections

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Incision avec ou sans drain	
▪ intra-oral	318 \$
▪ extra-oral	475 \$
Ablation d'un corps étranger des tissus de la cavité buccale et des maxillaires (à l'exception de l'ablation d'attelles)	
▪ dans le tissu osseux	637 \$
▪ dans le tissu mou	475 \$
Séquestrectomie ou mise à plat, traitement chirurgical de l'ostéomyélite	913 \$
Fermeture de communication oro-cutanée	750 \$

1.7. Traumatologie

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Attelles	
Mise en place	
▪ Pose d'arches (sur dents ou sur prothèses)	397 \$
▪ Prothèse d'acrylique ou <i>cap splint</i>	475 \$+ L
▪ Suspension ou fixation intra-osseuse	318 \$
▪ Suspension péri-osseuse	318 \$
▪ Attelles en vue d'une chirurgie orthognatique	2 216 \$
▪ Attelles en vue d'une greffe de peau	1 617 \$
Ablation	
▪ Attelle intra ou péri-osseuse	318 \$
▪ Arche ou attelle	277 \$
▪ Prothèse en acrylique ou <i>cap splint</i>	241 \$
▪ Broche, plaque ou vis utilisées pour ostéosynthèse	436 \$
Réduction de fractures	
Mandibule	
▪ Réduction fermée, par manipulation et à l'aide de fixations intermaxillaires	1 502 \$
▪ Réduction ouverte, simple	1 780 \$ + L
▪ Réduction ouverte, double	2 524 \$ + L
▪ Réduction ouverte, multiple	3 316 \$ + L
▪ Réduction ouverte, condyle	3 947 \$ + L
Maxillaire supérieur (Le Fort I)	
▪ Réduction fermée	1 465 \$ + L
▪ Réduction ouverte	1 975 \$ + L
Fracture (Le Fort II)	
▪ Réduction fermée	2 570 \$ + L
▪ Réduction ouverte	2 841 \$ + L
Fracture naso-orbitaire	
▪ Réduction ouverte, approche externe (unilatérale)	1 617 \$
▪ Réduction ouverte, approche sinusale (unilatérale)	1 303 \$
▪ Réduction ouverte, avec reconstruction à l'aide d'un implant sous-périosté ou de greffe osseuse, exclut le coût de l'implant et de la prise de greffon	2 927 \$ + L
▪ Exploration et réduction de fracture du plancher de l'orbite	2 251 \$
▪ Exploration de la fracture du plancher de l'orbite et reconstruction à l'aide d'un implant sous-périosté ou d'une greffe osseuse, exclut le coût de l'implant et de la prise de greffon	2 611 \$

1.7. Traumatologie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Os malaire	
▪ Réduction simple	1 389 \$
▪ Réduction ouverte	1 896 \$
Arcade zygomatique	
▪ Réduction simple	1 148 \$
▪ Réduction ouverte	1 896 \$
Fracture (Le Fort III)	
▪ Réduction fermée	2 764 \$
▪ Réduction ouverte	3 157 \$ + L
Os alvéolaire	
▪ Exérèse chirurgicale d'un séquestre alvéolaire facturé Ablation fragment dentaire ou fracture de cuspide de :	
– 3 cm ou moins	475 \$
– 3 cm à 6 cm	675 \$
– 6 cm à 9 cm	800 \$
– plus de 9 cm	990 \$
▪ Réduction (la rémunération pour la réduction d'une fracture alvéolaire comprend la rémunération pour le repositionnement des dents); par sextant	1 424 \$
▪ Réimplantation d'une dent complètement exfoliée, inclut la mise en place d'attelles	1 617 \$
▪ Immobilisation d'une dent ébranlée par traumatisme, inclut la mise en place d'attelles	1 276 \$ + L
Réparation des plaies	
Plaies intra ou extra-orales	
▪ Premier centimètre ou moins	318 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	160 \$
Plaies de part en part	
▪ Premier centimètre ou moins	587 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	267 \$

1.7. Traumatologie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Révision de cicatrices	
Cicatrices muqueuses	
▪ Premier centimètre	436 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	241 \$
Cicatrices cutanées	
▪ Premier centimètre	436 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	241 \$
Dermabrasion de lésion post-traumatique aiguë	
▪ Moins de 4 cm ²	436 \$
▪ De 4 à 10 cm ²	636 \$
▪ De 11 à 20 cm ²	789 \$
▪ 21 cm ² et plus	943 \$
▪ Trachéotomie	1 273 \$

1.8. Traitement des dysmorphoses faciales

Note : Les tarifs suggérés sont valides lors de procédures esthétiques ou lors de traitements de patients qui ne sont pas couverts par le régime public d'assurance-maladie du Québec. De plus, lorsqu'il y a utilisation d'anesthésie générale, le patient doit être averti au préalable qu'il y aura des frais d'anesthésie payables au professionnel qui effectue l'anesthésie générale.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ostéotomie de la mandibule	
Unilatérale	2 927 \$
Bilatérale	5 054 \$
Ostéotomie du maxillaire supérieur	
Le Fort I	4 955 \$
Le Fort II	6 814 \$
Le Fort III	10 264 \$
Repositionnement, diminution ou augmentation de la symphyse mentonnière par ostéotomie	2 448 \$
Génioplastie	3 475 \$
Corticotomie; par sextant	2 764 \$
Ostéotomie de l'os malaire	3 157 \$
Septorhinoplastie partielle (peut inclure turbinoplastie, plastie des fosses nasales, plastie de l'épine nasale)	1 303 \$
Expansion chirurgicale du palais	2 927 \$

1.9. Chirurgie des tissus mous

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Frénectomie, frénoplastie	
▪ Frein labial supérieur	475 \$
▪ Frein labial inférieur	475 \$
▪ Frein lingual	636 \$
Correction d'ankyloglossie	913 \$
Glossectomie	1 303 \$
Uvulopalatoplastie	3 157 \$
Gingivectomie et/ou gingivoplastie; par sextant	595 \$
Greffe gingivale autogène; par site	952 \$ + C.M. + L
Greffe de tissu conjonctif; par site	1 147 \$ + C.M. + L
Greffe gingivale allogène ou xénogène; par site	952 \$ + C.M. + L
Lipoaspiration	
▪ Cervicale sous-mentonnière	2 687 \$
▪ Joue, unilatérale, externe; par site	2 611 \$
▪ Joue, unilatérale, interne; par site	2 687 \$

1.10. Chirurgie des fentes labio-palatines

Note : Les tarifs inscrits sont pour une fente unilatérale. Quand la fente est bilatérale, le tarif est majoré des 2/3.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Fermeture de fente labio-palatine	
Plans muqueux (nasal et palatin)	
▪ Antérieur (crête alvéolaire)	1 818 \$
▪ Postérieur (voûte palatine)	2 291 \$
▪ Voile du palais	1 184 \$
Reconstruction avec greffe osseuse, exclut le prélèvement du greffon	
▪ Antérieur (crête alvéolaire)	2 216 \$
▪ Postérieur (voûte palatine)	2 216 \$
Turbinectomie ou amenuisement des cornets	1 388 \$
Plastie des tissus mous	
Aile narinaire	1 303 \$
Lèvre supérieure	
▪ Partielle	1 303 \$
▪ Totale	2 136 \$
Obturateur	952 \$ + L

1.11. Traitement des ATM

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Luxation de l'articulation temporo-mandibulaire	
▪ Réduction sans anesthésie	318 \$
▪ Réduction sous anesthésie générale ou sous sédation	475 \$
Condylectomie	2 687 \$
Ménisectomie	2 216 \$
Arthroplastie temporo-mandibulaire	2 216 \$
Reconstruction de l'ATM, exclut le coût de la prothèse, unilatérale	4 343 \$ + L
Arthroscopie de diagnostic, unilatérale	1 263 \$
Biopsie synoviale par arthroscopie, unilatérale	160 \$
Arthrocentèse (lavage), unilatérale	1 425 \$
Arthroplasie par arthroscopie (chirurgie intra-capsulaire), unilatérale :	
▪ de lavage et débridement (adhérences, etc.)	1 438 \$
▪ complète (repositionnement du ménisque, réparation des ligaments, traitement de condromalacie, etc.)	2 216 \$
Infiltration à l'articulation temporo-mandibulaire et/ou infiltration au niveau des muscles masticateurs, des tendons ou de la peau environnante; par site	286 \$
Injection de T. Botulinium (Botox) pour spasticité musculaire et/ou douloureuse (p. ex. ptérygoïdien, masséter, temporal, sternocléido-mastoidien); par site, exclut le coût des substances	347 \$

1.12. Traitement des glandes salivaires

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Dilatation de canal; par séance	277 \$
Reconstruction du canal salivaire	1 303 \$
Sialolithotomie par voie buccale	
▪ 1/3 antérieur	475 \$
▪ 2/3 postérieur	989 \$
Sialolithotomie par voie extra-orale	1 617 \$
Exérèse de mucocèle	675 \$
Exérèse de grenouillette	662 \$

1.13. Traitement des dysfonctions nerveuses

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Nerf trijumeau, injection pour destruction	135 \$
Nerf trijumeau, avulsion en périphérie	318 \$
Nerf trijumeau, avulsion complète d'une branche	636 \$
Nerf trijumeau, alcoolisation d'une branche	241 \$
Nerf trijumeau, diagnostic ou monitoring physiologique pré-opératoire	475 \$
Nerf trijumeau, neurolyse ou exérèse d'une tumeur sur une branche du nerf trijumeau dans les tissus mous	1 398 \$
Nerf trijumeau, neurolyse ou exérèse d'une tumeur d'une branche du nerf trijumeau dans l'os, exclut l'ostéotomie	2 687 \$
Nerf mentonnier, transposition	2 136 \$
Nerf mentonnier, décompression dans le canal	2 136 \$
Nerf dento-alvéolaire inférieur	
▪ Nerf dentaire inférieur, avulsion complète	636 \$
▪ Nerf dentaire inférieur, décompression dans le canal	789 \$
Chirurgie	
▪ Réparation primaire d'une lacération nerveuse	1 388 \$
▪ Réparation secondaire d'une lacération nerveuse	2 291 \$
▪ Réparation secondaire d'une lacération nerveuse (plus de 4 semaines après le traumatisme)	2 764 \$
▪ Transposition neurale et décompression	2 927 \$
▪ Mise en place d'une électrode pour stimulation périphérique d'un nerf	1 184 \$
▪ Excision de tumeur ou de neurinome	2 136 \$
▪ Réparation nerveuse avec greffe	2 927 \$
▪ Prélèvement d'un greffon nerveux	1 459 \$
▪ Réanastomose périneurale d'une branche du trijumeau	1 502 \$
▪ Réanastomose par suture des fascicules d'une branche du trijumeau	1 577 \$
▪ Réparation nerveuse à l'aide d'un implant « conduit » : espace de moins de 3 cm	2 764 \$ + C.M.
▪ Réparation nerveuse à l'aide d'un implant « conduit » : espace de plus de 3 cm	2 764 \$ + C.M.
▪ Réanastomose à l'aide de l'adhésif à la fibrine	513 \$
▪ Réanastomose par coagulation au laser	595 \$
▪ Montant additionnel pour les chirurgies précitées, lorsque le microscope est utilisé	595 \$

1.14. Chirurgie sinusale

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation de dent, de fragment dentaire ou de corps étranger par anthrostomie	1 223 \$
Fermeture de communication buccosinusale ou bucconasale :	
▪ dans la même séance que l'acte chirurgical qui a entraîné l'ouverture (par accolement ou glissement des muqueuses)	475 \$
▪ dans une séance ultérieure à l'acte chirurgical qui a entraîné la fistule	1 223 \$

1.15. Divers

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Chirurgie exploratrice à des fins de diagnostic avec approche par lambeaux	604 \$
Injection intra-lésionnelle de stéroïdes	210 \$
Contrôle d'hémorragie post-opératoire (patient recommandé)	355 \$
Alvéolite (patient référé)	202 \$
Jumelage à l'aide d'acide liant; par sextant	558 \$
Sectionnement d'un pont permanent existant (en bouche)	121 \$
Cimentation temporaire d'une couronne ou d'un pont permanent; par unité	141 \$
Modification d'une prothèse amovible de transition	299 \$
Regarnissage temporaire d'une prothèse amovible avec conditionneur de tissus	229 \$

1.16. Implantologie

Note : Aux honoraires de mise en place des différents types d'implants s'ajoute le prix du matériau utilisé ou celui du type d'implant mis en place, sauf si fourni par une institution. S'il y a utilisation d'attelles, la même règle s'applique. De plus, les honoraires pour la mise en place d'implants n'incluent que la portion chirurgicale.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Implants	
Implant sous-périosté	2 370 \$ + C.M.
Implant osséo-intégré	2 467 \$ - 3 571 \$
Ancrage orthodontique	
▪ Vis	892 \$ + C.M.
▪ Plaques et vis	1 184 \$ + C.M.
▪ Implant palatin	2 370 \$ + C.M.
Exérèse d'implant	
▪ Simple; par unité	435 \$
▪ Complexe; par unité	675 \$
Implant dont l'implant a été placé par un collègue	376 \$
Mise en place d'une membrane régénératrice d'os	
Mise en place d'une membrane régénératrice d'os, exclut le coût de la membrane	814 \$
Greffes	
Préservation de la crête alvéolaire (lors de l'extraction)	1 202 \$ + C.M.
Grefe d'os autogène au niveau d'un site à implanter ou d'une région adjacente, inclut la prise d'os dans la bouche	1303 \$ - 1 733 \$
Grefe d'os autogène et/ou allogène et/ou synthétique avec élévation sinusale, exclut le prélèvement du greffon	1502 \$ - 1 975 \$
Utilisation de matériaux (autologue) visant la régénération tissulaire	525 \$ + C.M.
Grefe d'os allogène au niveau d'un site pour régénération	1 201 \$ + C.M.
Élévation sinusale trans-alvéolaire	1 063 \$ + C.M.
Expansion de crête alvéolaire avec ostéotome; par site	424 \$
Prélèvement à un site intra-oral	675 \$
Prélèvement à un site extra-oral (crâne, crête iliaque, côte, tibia)	1 308 \$
Grefe au niveau d'un site maxillo-facial ou cranio-facial (os malaire, fosses canines, angle mandibulaire, orbite, etc.)	2 687 \$
Nettoyage et conseils d'hygiène	208 \$

2. Dentisterie pédiatrique

2.1. Services diagnostiques

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Examen	
Examen complet (première visite) :	
▪ Dentition primaire	126 \$
▪ Dentition mixte	154 \$
▪ Dentition permanente	195 \$
▪ Examen oral complet (rappel)	92 \$
▪ Examen d'urgence	68 \$
▪ Examen de contrôle spécifique	69 \$
▪ Examen non remboursé par la R.A.M.Q. (enfants de moins de 10 ans)	105 \$
▪ Consultation	180 \$
Radiographies	
Série complète intra-orale	215 \$
Première pellicule-périapicale, interproximale ou occlusale	52 \$
Chaque pellicule intra-orale additionnelle	38 \$
Une pellicule extra-orale	108 \$
Chaque pellicule extra-orale supplémentaire	56 \$
Une radiographie sinusale (au moins 4 pellicules)	285 \$
Radiographie articulation temporomandibulaire (au moins 4 pellicules)	285 \$
Une pellicule panoramique	137 \$
Radiographie céphalométrique (latérale ou A-P)	137 \$
Photographies	
Première photographie	47 \$
Chaque photographie supplémentaire	13 \$
Modèles d'études	
Modèles d'étude non montés	164 \$ + L
Modèles d'étude montés	164 \$ + L
Modèles d'étude montés sur articulateur de précision, arc facial	248 \$ + L
Cirage diagnostique	116 \$ + L
Tests de laboratoire et examens spéciaux	
Tests bactériologiques	77 \$ + L
Tests de susceptibilité à la carie	77 \$ + L
Biopsie excisionnelle de tissu mou	251 \$ + L
Biopsie de tissu dur (ponction)	208 \$ + L
Biopsie excisionnelle de tissu dur	501 \$ + L
Frottis cytologique	92 \$ + L

2.2. Services de prévention

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prophylaxie dentaire – dentition primaire	84 \$
Prophylaxie dentaire – dentition mixte	116 \$
Prophylaxie dentaire – dentition permanente	130 \$
Détartrage supragingival; par visite	92 \$
Détartrage parodontal (une unité de temps)	108 \$
Détartrage parodontal (deux unités de temps)	194 \$
Détartrage parodontal (trois unités de temps)	261 \$
Détartrage parodontal (quatre unités de temps)	331 \$
Application topique de fluor	56 \$
Application topique d'un agent antimicrobien	154 \$ + C.M.
Désensibilisation de surface dentaire; par dent	94 \$ + C.M.
Fluorure de diamine d'argent; par sextant	64 \$
Scellant puits et fissures avec améloplastie par hygiéniste ou assistante certifiée; par dent	64 \$
Scellant puits et fissures avec ou sans améloplastie par dentiste; par dent	77 \$
Finition – polissage d'obturation; par dent	32 \$
Protecteur buccal intra-oral	246 \$ + L
Meulage interproximal; par dent	81 \$
Meulage dentaire – prophylactique et/ou améloplastie	42 \$
Meulage dentaire esthétique; par dent	69 \$
Équilibrage; par visite	137 \$
Équilibrage complet	274 \$ - 536 \$
Micro-abrasion; par dent	127 \$
Blanchiment – dent traitée endodontiquement; par dent	209 \$
Blanchiment – dent vivante au bureau; par arcade	337 \$ + L + C.M.
Blanchiment – maison; par arcade	645 \$ + L
Blanchiment – maison, deux arcades	1 047 \$ + L
Application de vernis au fluor; par dent	56 \$ + C.M.
Gouttière pour fluorure/maxillaire	127 \$ + L + C.M.

2.3. Services de restauration

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Carie / Contrôle de la douleur	
Ablation de carie ou restauration, mise en place d'un pansement sédatif	111 \$
Ablation de carie ou restauration, mise en place d'un pansement sédatif avec support de rétention (p. ex. bande)	159 \$
Coiffage pulpaire direct (procédure indépendante de la restauration finale)	56 \$
Dentition primaire	
Amalgame sans mordançage – postérieures	
▪ Une surface	98 \$
▪ Deux surfaces	207 \$
▪ Trois surfaces	251 \$
▪ Quatre surfaces	320 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	405 \$
Amalgame avec mordançage – postérieures	
▪ Une surface	130 \$
▪ Deux surfaces	236 \$
▪ Trois surfaces	292 \$
▪ Quatre surfaces	292 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	474 \$
Composite avec mordançage ou verre ionomère – antérieures	
▪ Classe I, V, VI	139 \$
▪ Classe III (mésial ou distal)	154 \$
▪ Classe IV (mésial ou distal)	285 \$
▪ Double classe IV (mésial, incisif et distal)	296 \$
▪ Reconstruction complète	396 \$
Composite avec mordançage ou verre ionomère – postérieures	
▪ Résine préventive de restauration (composite et scellant)	117 \$
▪ Une surface	154 \$
▪ Deux surfaces	256 \$
▪ Trois surfaces	326 \$
▪ Quatre surfaces	396 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	526 \$
Dentition permanente	
Amalgame sans mordançage – antérieures et prémolaires	
▪ Une surface	105 \$
▪ Deux surfaces	211 \$
▪ Trois surfaces	254 \$
▪ Quatre surfaces	333 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	417 \$

2.3. Services de restauration (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Amalgame sans mordançage – molaires	
▪ Une surface	209 \$
▪ Deux surfaces	241 \$
▪ Trois surfaces	320 \$
▪ Quatre surfaces	385 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	489 \$
Amalgame avec mordançage – antérieures et prémolaires	
▪ Une surface	140 \$
▪ Deux surfaces	254 \$
▪ Trois surfaces	300 \$
▪ Quatre surfaces	396 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	501 \$
Amalgame avec mordançage – molaires	
▪ Une surface	158 \$
▪ Deux surfaces	292 \$
▪ Trois surfaces	362 \$
▪ Quatre surfaces	463 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	556 \$
Composite ou verre ionomère – antérieures	
▪ Classe I, V, VI	185 \$
▪ Classe III (mésial ou distal)	208 \$
▪ Classe IV (mésial ou distal)	376 \$
▪ Double classe IV (mésial, incisif et distal)	423 \$
▪ Reconstruction complète	564 \$
Composite ou verre ionomère – prémolaires	
▪ Résine préventive de restauration	117 \$
▪ Une surface	187 \$
▪ Deux surfaces	310 \$
▪ Trois surfaces	346 \$
▪ Quatre surfaces	439 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	543 \$

2.3. Services de restauration (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Composite ou verre ionomère – molaires	
▪ Résine préventive de restauration	140 \$
▪ Une surface	258 \$
▪ Deux surfaces	327 \$
▪ Trois surfaces	401 \$
▪ Quatre surfaces	516 \$
▪ Cinq surfaces ou reconstruction complète	626 \$
Facette (recouvrement labial) – antérieures ou prémolaires	
▪ Facette fabriquée au laboratoire	952 \$ + L
▪ Facette fabriquée au fauteuil	564 \$
▪ Réparation de facette	164 \$ + L
▪ Fermeture de diastème (facettes préfabriquées)	423 \$
▪ Facette fabriquée au fauteuil	543 \$
Tenons dentinaires (amalgame ou composite)	
▪ Un tenon	49 \$
▪ Deux tenons	78 \$
▪ Trois tenons	108 \$
▪ Quatre tenons et plus	132 \$
Couronne complète préformée (primaire et permanente)	
Antérieure – métal	308 \$
Antérieure – métal avec facette	408 \$
Antérieure – plastique ou matériau similaire	308 \$
Facette sur couronne antérieure déjà existante	139 \$
Postérieure – métal	
▪ PRI : dent primaire	275 \$
▪ PER : dent permanente	369 \$
Postérieure – métal avec facette	438 \$
Postérieure – plastique ou matériau similaire	325 \$
Facette sur couronne postérieure existante	185 \$
Recimentation; par couronne	68 \$
Enlèvement de couronne; par couronne	68 \$
Antérieure primaire – porcelaine/céramique/polymère de verre/zircon	484 \$
Postérieure primaire – porcelaine/céramique/polymère de verre/zircon	484 \$

2.4. Services de prothodontie

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prothodontie fixe	
Pivots et corps coulés	
▪ Uniradulaire coulé	673 \$ + L
▪ Multiradulaire coulé	835 \$ + L
▪ Uniradulaire préfabriqué	662 \$
▪ Biradulaire préfabriqué	745 \$
▪ Multiradulaire préfabriqué	830 \$
▪ Reconstruction (amalgame et composite)	261 \$
▪ Enlèvement d'un pivot ou corps coulé déjà existant	261 \$
▪ Recimentation d'un pivot ou corps coulé	176 \$ + L
Couronnes individuelles	
▪ En acrylique	1 221 \$ + L
▪ Métal plaqué acrylique	1 512 \$ + L
▪ Porcelaine	1 512 \$ + L
▪ Métal et porcelaine	1 512 \$ + L
▪ Métal	1 512 \$ + L
▪ Réparation de couronne (au fauteuil)	176 \$ - 524 \$
▪ Recimentation de couronne	108 \$ + L
▪ Enlèvement de couronne	108 \$
Ponts fixes	
▪ Pontique – acrylique	625 \$ + L
▪ Pontique – acrylique métal	600 \$ + L
▪ Pontique – porcelaine	920 \$ + L
▪ Pontique – porcelaine avec métal	920 \$ + L
▪ Pontique – métal coulé	721 \$ + L
▪ Pontique – acrylique ou composite avec mordantage des dents adjacentes	524 \$
▪ Pontique – dent naturelle avec mordantage des dents adjacentes	509 \$
▪ Appui – pont papillon	385 \$
▪ Pilier – acrylique	1 089 \$
▪ Pilier – acrylique cuit sur métal	1 603 \$ + L
▪ Pilier – porcelaine	1 603 \$ + L
▪ Pilier – porcelaine sur métal	1 603 \$ + L
▪ Pilier – métal coulé	1 603 \$ + L
▪ Réparation de pont	176 \$ - 525 \$
▪ Recimentation de pont; par pilier	138 \$ + L
▪ Enlèvement de pont; par pilier	108 \$

2.4. Services de prothodontie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prothodontie amovible	
Prothèse complète	
▪ Maxillaire supérieur standard	1 454 \$ + L
▪ Maxillaire inférieur standard	1 873 \$ + L
▪ Maxillaires supérieur et inférieur standards	2 699 \$ + L
▪ Maxillaire supérieur immédiat	1 111 \$ + L
▪ Maxillaire inférieur immédiat	1 252 \$ + L
▪ Maxillaires supérieur et inférieur immédiats	1 937 \$ + L
▪ Maxillaire supérieur – prothèse télescopique	1 309 \$ + L
▪ Maxillaire inférieur – prothèse télescopique	1 569 \$ + L
▪ Maxillaires supérieur et inférieur – prothèses télescopiques	2 283 \$ + L
Prothèse partielle	
▪ Base acrylique – maxillaire supérieur	741 \$ + L
▪ Base acrylique – maxillaire inférieur	741 \$ + L
▪ Base acrylique – maxillaires supérieur et inférieur	1 213 \$ + L
▪ Coulée – maxillaire supérieur	1 749 \$ + L
▪ Coulée – maxillaire inférieur	1 749 \$ + L
▪ Coulée – maxillaires supérieur et inférieur	2 873 \$ + L
Services complémentaires	
▪ Ajustement de prothèse; par session	94 \$
▪ Remontage et équilibrage	280 \$
▪ Réparation sans empreinte; par prothèse	241 \$
▪ Réparation avec empreinte; par prothèse	208 \$ + L
▪ Ajout de structure; par prothèse	208 \$ + L
▪ Nettoyage; par prothèse	127 \$
▪ Duplicata; par prothèse	86 \$
▪ Regarnissage; par prothèse	506 \$ + L
▪ Rebasage; par prothèse	364 \$ + L
▪ Conditionnement des tissus; par prothèse	185 \$

2.5. Services d'endodontie

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Urgence endodontique	
Pulpotomie – dent primaire	187 \$
Pulpotomie – antérieure permanente ou prémolaire	190 \$
Pulpotomie – molaire permanente	313 \$
Pulpectomie – dent primaire	201 \$
Pulpectomie – antérieure permanente ou prémolaire	203 \$
Pulpectomie – molaire permanente	391 \$
Ouverture et drainage – dent primaire	87 \$
Ouverture et drainage – antérieure permanente et prémolaire	87 \$
Ouverture et drainage – molaire permanente	214 \$
Thérapie canalaire	
Un canal – dent permanente ou dent primaire	895 \$
Un canal – retraitement (traitement déjà terminé)	1 100 \$
Deux canaux – dent permanente ou dent primaire en place	1 100 \$
Deux canaux – retraitement	1 281 \$
Trois canaux – dent permanente ou dent primaire en place	1 482 \$
Trois canaux – retraitement	1 657 \$
Quatre canaux – dent permanente ou dent primaire en place	1 639 \$
Quatre canaux – retraitement	1 833 \$
Apexification	
Un canal – nettoyage et mise en forme	408 \$
Un canal – insertion/réinsertion de média dentogénique; par visite	253 \$
Un canal – obturation finale	382 \$
Deux canaux – nettoyage et mise en forme	557 \$
Deux canaux – insertion/réinsertion de média dentogénique; par visite	326 \$
Deux canaux – obturation finale	489 \$
Trois canaux – nettoyage et mise en forme	700 \$
Trois canaux – insertion/réinsertion de média dentogénique; par visite	346 \$
Trois canaux – obturation finale	495 \$
Revitalisation⁽¹⁾	
Un canal	974 \$
Deux canaux	1 179 \$
Trois canaux	1 608 \$
Quatre canaux	1 795 \$

(1) Traitement d'une dent non vitale avec apex ouvert, visant la régénération, et nécessitant au moins deux rendez-vous et l'utilisation de MTA

2.6. Services de chirurgie

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation simple d'une dent ayant fait éruption	
Dentition primaire – une dent ou racine	148 \$
Dentition primaire – dent supplémentaire ou racine dans le même quadrant	109 \$
Dentition permanente – dent ou racine	172 \$
Dentition permanente – dent supplémentaire ou racine dans le même quadrant	109 \$
Ablation chirurgicale (complexe)	
Dentition primaire – dent ayant fait éruption	321 \$
Dentition primaire – dent incluse recouverte de tissu mou	346 \$
Dentition primaire – dent incluse couverte de tissu osseux	464 \$
Dentition primaire – racine incluse	263 \$
Dentition permanente – dent ayant fait éruption	321 \$
Dentition permanente – dent incluse recouverte de tissu mou	346 \$
Dentition permanente – dent incluse recouverte de tissu dur	528 \$
Dentition permanente – racine incluse	263 \$
Dentition permanente – énucléation	443 \$
Transplantation avec stabilisation	780 \$
Corps étranger – tissu osseux	361 \$
Corps étranger – tissu mou	263 \$
Exposition chirurgicale de dent	
Recouverte de tissu mou	309 \$
Recouverte de tissu osseux	419 \$
Exposition avec attachement orthodontique	882 \$
Operculectomie	111 \$
Chirurgie excisionnelle	
Exérèse de mucocèle	427 \$
Exérèse de grenouillette	589 \$
Ablation de tumeur (tissu mou) – 1 cm ou moins	346 \$
Ablation de tumeur (tissu mou) – chaque cm supplémentaire	337 \$
Ablation de tumeur (tissu osseux) – 1 cm ou moins	302 \$
Ablation de tumeur (tissu osseux) – chaque cm supplémentaire	186 \$
Ablation et curetage de kyste intra-osseux ou granulome – 1 cm et moins	374 \$
Ablation et curetage de kyste intra-osseux ou granulome – chaque cm supplémentaire	186 \$

2.6. Services de chirurgie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Réparation de lacération tissu mou	
1 cm et moins	126 \$
Chaque cm supplémentaire	70 \$
De part en part – 1 cm ou moins	251 \$
De part en part – chaque cm supplémentaire	140 \$
Frénectomie	
Frein labial supérieur	385 \$
Frein labial inférieur	385 \$
Frein lingual	455 \$
Chirurgie parodontale	
Curetage et surfaçage de racine – première dent	247 \$
Curetage et surfaçage de racine – dent supplémentaire dans le même quadrant	63 \$
Gingivoplastie; par sextant	541 \$
Gingivectomie; par sextant	541 \$
Fibrotomie – première dent	195 \$
Fibrotomie; par dent additionnelle	109 \$
Approche par lambeaux; par sextant	1 017 \$
Grefte de tissu mou pédiculée; par site	786 \$
Grefte de tissu mou détachée; par site	786 \$
Vestibuloplastie; par sextant	528 \$
Allongement de la couronne clinique	983 \$
Traitement des alvéolites	208 \$
Chirurgie exploratrice (à des fins de diagnostic), avec approche par lambeaux; par site	679 \$

2.7. Trauma

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Dentition primaire	
Modification de forme de dent fracturée	65 \$
Repositionnement d'une dent ébranlée par traumatisme	129 \$
Réimplantation de dent avulsée	148 \$
Attelle par mordançage; par dent	147 \$
Thérapie pulpaire – voir section 2.5. Services d'endodontie	
Ablation de jumelage provisoire; par dent	120 \$
Dentition permanente	
Soulagement de l'occlusion traumatique	127 \$
Modification de forme de dent fracturée	70 \$
Repositionnement d'une dent ébranlée par traumatisme	129 \$
Réimplantation de dent avulsée	186 \$
Réduction de fracture alvéolaire	663 \$ - 1 327 \$
Attelle par mordançage; par dent	148 \$
Attachement de fragment de dent par mordançage; par dent	201 \$ - 565 \$
Pansement temporaire de dent fracturée	96 \$
Jumelage extracoronaire par mordançage avec treillis métallique; par dent	154 \$
Thérapie pulpaire – voir section 2.5. Service d'endodontie	
Ablation de jumelage provisoire; par dent	120 \$

2.8. Services ortho-pédodontie

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Appareils préventifs (mainteneurs d'espace)	
Bagues – fixes unilatérales	334 \$
Bagues – fixes bilatérales	458 \$ + L
Bagues – fixes bilatérales avec pontique attaché pour remplacer les dents manquantes	683 \$ + L
Bagues avec arc lingual amovible (Arche Ellis)	458 \$ + L
<i>Distal Shoe</i>	641 \$
Couronne en acier inoxydable – unilatéral	458 \$ + L
Couronne en acier inoxydable – bilatéral	645 \$
Appareil amovible en acrylique	285 \$ + L
Appareil amovible en acrylique avec dents	383 \$ + L
Type pontique mordancé	509 \$ + L
Appareils amovibles	
Récupération d'espace	
▪ Unilatérale, maxillaire supérieur	1 232 \$
▪ Unilatérale, maxillaire inférieur	1 232 \$
▪ Bilatérale, maxillaire supérieur	1 363 \$
▪ Bilatérale, maxillaire inférieur	1 363 \$
Correction d'un articulé croisé	
▪ Antérieur ou postérieur, maxillaire supérieur	1 232 \$
▪ Antérieur ou postérieur, maxillaire inférieur	1 232 \$
Expansion d'une arcade	
▪ Maxillaire supérieur	1 232 \$
▪ Maxillaire inférieur	1 232 \$
Fermeture de diastèmes	
▪ Maxillaire supérieur	979 \$
▪ Maxillaire inférieur	979 \$
Alignement des incisives	
▪ Maxillaire supérieur	979 \$
▪ Maxillaire inférieur	979 \$
Éruption forcée d'une dent incluse	
▪ Maxillaire supérieur	979 \$
▪ Maxillaire inférieur	979 \$

2.8. Services ortho-pédodontie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Appareils orthopédiques (y compris surveillance et ajustement)	
<i>Bionator, Activator</i>	1 973 \$ + L
<i>Frankel</i>	1 973 \$ + L
<i>Twin Block</i>	1 973 \$ + L
Masque facial (Château, Petit)	1 973 \$ + L
Traction extra-orale	974 \$ + L
Appareils fixes	
Appareil fixe – bilatéral	
▪ Récupération d'espace (arc labial ou lingual avec bagues molaires, boîtiers, crochets, etc.), maxillaire supérieur	2 091 \$
▪ Récupération d'espace (arc labial ou lingual avec bagues molaires, boîtiers, crochets, etc.), maxillaire inférieur	2 091 \$
Correction de l'articulé croisé antérieur	
▪ Maxillaire supérieur	1 029 \$ + L
▪ Maxillaire inférieur	1 029 \$ + L
▪ Avec plan guidant	394 \$
Correction de l'articulé croisé postérieur	
▪ Maxillaire supérieur (expansion palatine)	2 613 \$
▪ Maxillaire inférieur (expansion mandibulaire)	2 613 \$
Fermeture de diastèmes	
▪ Maxillaire supérieur	2 613 \$
▪ Maxillaire inférieur	2 613 \$
Alignement des incisives (6 ou 8 bagues et arc labial)	
▪ Maxillaire supérieur	2 613 \$
▪ Maxillaire inférieur	2 613 \$
Appareil fixe – unilatéral	
▪ Correction de l'articulé croisé postérieur (2 bagues, crochets et élastiques)	699 \$
Correction d'éruption ectopique	
Ligature de laiton ou séparateur	345 \$
Appareil fixe	2 091 \$
Appareil amovible	1 232 \$
Contrôle des habitudes orales	
Thérapie myofonctionnelle; par visite	172 \$
Appareil amovible – maxillaire supérieur	655 \$ + L
Appareil amovible – maxillaire inférieur	655 \$ + L
Appareil fixe – maxillaire supérieur	655 \$ + L
Appareil fixe – maxillaire inférieur	655 \$ + L

2.8. Services ortho-pédodontie (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Exposition mécanique d'une dent incluse	
Appareil amovible – maxillaire supérieur	979 \$
Appareil amovible – maxillaire inférieur	979 \$
Appareil fixe – maxillaire supérieur	1 132 \$
Appareil fixe – maxillaire inférieur	1 132 \$
Appareils de rétention	
Appareil amovible – p. ex. positionner	615 \$ + L
Appareil amovible – maxillaire supérieur	615 \$ + L
Appareil amovible – maxillaire inférieur	615 \$ + L
Appareil fixe – maxillaire supérieur	615 \$ + L
Appareil fixe – maxillaire inférieur	615 \$ + L
Services d'orthodontie majeure	
Examen orthodontique complet, inclut céph., pan., photos, modèles, etc. et une présentation de cas	438 \$
Traitement complet de malocclusion dentaire	10 950 \$
Traitement 2 phases – 1 ^{re} phase (interception)	5 656 \$
Traitement 2 phases – 2 ^e phase (fixe)	5 643 \$
Services orthodontiques supplémentaires	
Observation et ajustement; par visite	77 \$
Recimentation d'appareil	110 \$ + L
Réparation et modification mineure	110 \$ + L
Meulage interproximal; par dent	77 \$
Ablation d'appareil fixe d'orthodontie (mis en place par un autre praticien ou autre bureau)	185 \$

2.9. Services divers

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Contrôle de la douleur	
Anesthésie locale (sans implication chirurgicale)	49 \$
Anesthésie générale ou sédation (coût anesthésique seul)	C.S.
Sédation consciente par inhalation; par session	201 \$
Acupuncture; par session de 15 minutes	64 \$
Hypnose; par session de 15 minutes	64 \$
Anesthésie dentaire électronique	64 \$
Appareils	
Bruxisme – maxillaire supérieur	821 \$
Bruxisme – maxillaire inférieur	821 \$
Réparation d'appareil pour bruxisme	208 \$
ATM – maxillaire supérieur	1 029 \$
ATM – maxillaire inférieur	1 029 \$
Réparation d'appareil ATM	208 \$
Services professionnels	
Présentation de cas / plan de traitement; par unité de temps	132 \$
Consultation avec patient (sur demande d'un collègue)	185 \$
Consultation avec un membre de la profession	185 \$
Visites professionnelles	
Visite à domicile ou à l'hôpital (en plus du traitement)	147 \$
Traitements non classés	
Traitement palliatif de douleur dentaire	108 \$
Traitement non spécifié dans ce guide	C.S.
Temps inhabituel / responsabilité requise (en plus du traitement)	C.S.

3. Endodontie

3.1. Soins diagnostiques

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Examen endodontique	
Examen endodontique complet et consultation Relevé histoire médicale, plan de traitement et observations, inclut :	197 \$
<ul style="list-style-type: none">▪ histoire médicale et dentaire▪ examen clinique pouvant inclure le test de vitalité, les tests thermiques et de fracture dentaire, examen occlusal, percussion, palpation, transillumination, test anesthésique et test de mobilité	
Examen endodontique spécifique, évaluation d'une situation spécifique localisée et tests de vitalité	121 \$
Examen de rappel : examen des tissus mous et durs, inclut l'examen occlusal, sans test spécifique	65 \$
Radiographies, intra-orale, périapicale, interproximale	
Un film	44 \$
Deux films	53 \$
Trois films	59 \$
Quatre films	67 \$
Cinq films	73 \$
Radiographies, panoramiques; un film	66 \$
Tests et examen de laboratoire, culture microbiologique	58 \$
Biopsie des tissus mous; par incision	90 \$ + L

3.2. Soins de restauration

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation de caries et/ou de restaurations existantes et mise en place de pansement sédatif	
Une dent	131 \$
Chaque dent additionnelle, même quadrant	98 \$
Soins de restauration, autres	
Recimentation provisoire de couronnes et de ponts	116 \$
Ablation de couronne et/ou de pont; par unité	123 \$
Restauration provisoire d'une dent, par composite, afin de maintenir un champ opératoire stérile	200 \$
Fabrication de couronne temporaire	163 \$
Fabrication de couronne temporaire, avec pivot temporaire	246 \$
Soulagement d'une occlusion traumatique	80 \$
Cavité d'accès au travers de couronne permanente (additionnel à la procédure endodontique)	146 \$
Ablation de pivot ou corps étranger autre que <i>gutta percha</i> ou contourner ce dernier avant la thérapie canalaire	549 \$

3.3. Soins endodontiques

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Chambre pulpaire, traitement d'ouverture et de drainage (procédure d'urgence)	
Antérieures et prémolaires	197 \$
Molaires	274 \$
Pulpotomie, dent permanente (procédure d'urgence)	
Antérieures et prémolaires	197 \$
Molaires	316 \$
Pulpectomie, dent permanente/dent primaire (procédure d'urgence)	
Un canal	221 \$
Deux canaux	276 \$
Trois canaux	358 \$
Quatre canaux	397 \$
Anatomie exceptionnelle/accès difficile (additionnel à pulpectomie, dent permanente/dent primaire [procédure d'urgence d'un à quatre canaux])	140 \$

3.3. Soins endodontiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Thérapie canalaire⁽¹⁾	
Un canal, dent permanente/dent primaire en place	
▪ Un canal	1 024 \$
▪ Retraitement d'une thérapie canalaire antérieure :	1 173 \$
– pulpectomie	233 \$
– nettoyage et mise en forme	295 \$
– obturation canalaire	337 \$
– retrait du matériel obturateur	310 \$
Deux canaux, dent permanente/dent primaire en place	
▪ Deux canaux	1 239 \$
▪ Retraitement d'une thérapie canalaire antérieure :	1 417 \$
– pulpectomie	290 \$
– nettoyage et mise en forme	381 \$
– obturation canalaire	377 \$
– retrait du matériel obturateur	368 \$
Trois canaux, dent permanente/dent primaire en place	
▪ Trois canaux	1 685 \$
▪ Retraitement d'une thérapie canalaire antérieure :	1 892 \$
– pulpectomie	374 \$
– nettoyage et mise en forme	483 \$
– obturation canalaire	523 \$
– retrait du matériel obturateur	516 \$
Quatre canaux, dent permanente/dent primaire en place	
▪ Quatre canaux ou plus	1 900 \$
▪ Retraitement d'une thérapie canalaire antérieure :	2 141 \$
– pulpectomie	417 \$
– nettoyage et mise en forme	566 \$
– obturation canalaire	548 \$
– retrait du matériel obturateur	610 \$

(1) Inclut le plan de traitement, les procédures cliniques (c.-à-d. pulpectomie, nettoyage, mise en forme et obturation canalaire) avec radiographies appropriées; exclut la restauration finale.

3.3. Soins endodontiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Anatomie canalaire complexe (additionnel/par canal)	160 \$
Préparation d'un espace pour corps coulé; par canal, lorsque n'est pas fait lors du traitement endodontique	197 \$
Une demi-heure pour tenter toutes procédures de traitement de canal sur racines « compliquées » (calcification, canal obstrué par un pivot)	365 \$
Apexification/stimulation de fermeture apicale par les tissus durs ⁽²⁾	
▪ Un canal	976 \$
– pulpectomie	221 \$
– nettoyage et mise en forme	349 \$
– obturation canalaire	356 \$
– réinsertion du média dentogénique; par visite	245 \$
▪ Deux canaux	1 182 \$
– pulpectomie	276 \$
– nettoyage et mise en forme	436 \$
– obturation canalaire	467 \$
– réinsertion du média dentogénique; par visite	284 \$
▪ Trois canaux	1 605 \$
– pulpectomie	358 \$
– nettoyage et mise en forme	583 \$
– obturation canalaire	607 \$
– réinsertion du média dentogénique; par visite	325 \$
▪ Quatre canaux ou plus	1 809 \$
– pulpectomie	397 \$
– nettoyage et mise en forme	619 \$
– obturation canalaire	650 \$
– réinsertion du média dentogénique; par visite	367 \$

(2) Inclut la pulpectomie, le nettoyage et la mise en forme, l'insertion du média dentogénique et l'obturation finale.

3.3. Soins endodontiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Chirurgie endodontique	
Curetage apical et/ou apectomie	
▪ Une racine – maxillaire antérieur	871 \$
▪ Une racine – maxillaire postérieur	1 039 \$
▪ Une racine – mandibule antérieure	1 039 \$
▪ Une racine – mandibule postérieure	1 251 \$
▪ Chaque racine additionnelle	576 \$
Restaurations rétrogrades, inclut curetage et/ou apectomie	
▪ Une racine – maxillaire antérieur	1 157 \$
▪ Une racine – maxillaire postérieur	1 423 \$
▪ Une racine – mandibule antérieure	1 343 \$
▪ Une racine – mandibule postérieure	1 585 \$
▪ Chaque racine additionnelle	745 \$
▪ Frottis cytologiques	162 \$
Soins chirurgicaux, divers ⁽³⁾	
▪ Amputation radiculaire, inclut remodelage dentaire et furcation	
– Une racine	710 \$
– Deux racines	872 \$
▪ Chirurgies régénératrices	
– Transplant d'os allogène et autres matériaux de comblement ⁽⁴⁾	157 \$ + C.M.
– Utilisation de matériau(x) visant la régénération ⁽⁴⁾	395 \$ + C.M.
▪ Hémi-section	
– Prémolaire supérieure	631 \$
– Molaire supérieure	792 \$
– Molaire inférieure	917 \$
▪ Chirurgie endodontique exploratoire	
– Une racine	712 \$
– Deux racines	871 \$
– Trois racines ou plus	1 028 \$

(3) Les traitements endodontiques spécifiques précédant ce service sont considérés comme une entité séparée.

(4) Ces honoraires s'ajoutent à ceux de l'approche par lambeaux.

3.3. Soins endodontiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réimplantation intentionnelle, inclut extraction, amalgame rétrograde et réimplantation 	
<ul style="list-style-type: none"> – Dent monoradiculée (sans le <i>splint</i>) 	970 \$
<ul style="list-style-type: none"> – Dent pluriradiculée (sans le <i>splint</i>) 	1 266 \$
<ul style="list-style-type: none"> – Jumelage (additionnel à la réimplantation) 	356 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perforations 	
<ul style="list-style-type: none"> – Réparation de perforation de chambre pulpaire ou racine ou d'un défaut de résorption par une approche non chirurgicale, lorsque non associée à une thérapie endodontique; par dent 	712 \$
<ul style="list-style-type: none"> – Réparation de perforation de chambre pulpaire/ou racine ou d'un défaut de résorption par une approche chirurgicale 	
<ul style="list-style-type: none"> • Dent antérieure 	1 109 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Dent postérieure 	1 266 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Incision et drainage des tissus mous 	325 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Incision et drainage des tissus durs (trépanation) 	410 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Ablation d'une dent ayant fait éruption 	204 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Ablation chirurgicale (ablation d'une dent nécessitant, comme étape préalable, une exérèse de tissu osseux et, par la suite, un ou des points de suture) 	318 \$ - 396 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Ablation de racine dentaire 	204 \$
Procédures endodontiques, divers	
Blanchiment de dent traitée par thérapie endodontique	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement initial 	410 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement additionnel; par visite 	164 \$
Implantologie	
Un implant ostéo-intégré, inclut la pose et la mise en place du pilier de cicatrisation; par implant	
	2 265 \$ + C.M.
Transplant d'os allogène et autres matériaux de comblement ⁽⁵⁾	
	176 \$ + C.M.
Prélèvement d'os autogène provenant d'un site intra-oral	
	1 094 \$
Grefe autogène et/ou allogène au niveau du sinus, exclut le prélèvement du greffon; par site	
	1 470 \$ - 2 000 \$
Méthode d'augmentation de la crête alvéolaire; par site d'édentation partielle avec méthode guidée ou autres	
	1 097 \$ + C.M.

(5) Cet honoraire s'ajoute à celui de l'approche par lambeaux.

3.3. Soins endodontiques (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Divers	
Sédation par inhalation (coût minimum)	301 \$
Revascularisation pulpaire ⁽⁶⁾	
▪ Un canal	976 \$
▪ Deux canaux	1 182 \$
▪ Trois canaux	1 605 \$
▪ Quatre canaux	1 809 \$
Radiographies, TVFC, interprétation	
▪ Une demi-unité de temps	47 \$
▪ Une unité de temps	79 \$
▪ Deux unités de temps	118 \$
▪ Chaque unité au-delà de deux	72 \$
Radiographies, TVFC, acquisition, traitement et interprétation	
▪ Champ de vision restreint (sextant ou champ partiel, articulation temporomandibulaire isolée)	443 \$
▪ Champ de vision large (1 arcade)	495 \$
▪ Champ de vision large (2 arcades)	559 \$

(6) Traitement d'une dent non vitale avec apex ouvert, visant la régénération, et nécessitant au moins deux rendez-vous et l'utilisation de MTA

4. Médecine buccale

4.1. Diagnostic

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Examen	
Consultation pour une lésion clinique ou radiologique	276 \$
Examen de contrôle pour une lésion clinique ou radiologique	166 \$
Consultation pour une douleur oro-faciale	391 \$
Examen de contrôle pour une douleur oro-faciale	195 \$
Tests diagnostiques pour l'odorat	321 \$
Tests diagnostiques pour le goût	321 \$
Examen complet pour un problème d'halitose	321 \$
Examen complet comprenant radiographies et anamnèse complète, inclut : <ul style="list-style-type: none"> ▪ histoire médicale ▪ histoire dentaire ▪ examen clinique : <ul style="list-style-type: none"> – extra-oral – intra-oral ▪ diagnostic ▪ plan de traitement 	193 \$ - 320 \$
Examen de rappel/contrôle (30 minutes)	153 \$
Examen d'urgence (30 minutes)	107 \$
Examen clinique sommaire (30 minutes)	107 \$
Radiographies	
Chaque radiographie extra-orale (céphalométrique latérale ou postéro-antérieure, Waters, Towne inversé ou submentovertex)	159 \$
Série complète intra-orale, radiographies périapicales et/ou interproximales (minimum 14)	211 \$
Une radiographie périapicale ou interproximale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque radiographie périapicale ou interproximale supplémentaire 	40 \$ 31 \$
Une radiographie occlusale <ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque radiographie occlusale supplémentaire 	42 \$ 33 \$
Une radiographie panoramique	112 \$
Vues sélectives des articulations temporo-mandibulaires en bouche ouverte et fermée avec un appareil panoramique	121 \$
Tomographie; par pellicule additionnelle	91 \$

4.1. Diagnostic (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Tomodensitométrie pour recherche de lésions :	
▪ mandibulaire	561 \$
▪ maxillaire	561 \$
▪ bimaxillaire	718 \$
Tomodensitométrie pour bilan osseux implantaire :	
▪ mandibulaire	561 \$
▪ maxillaire	561 \$
▪ bimaxillaire	718 \$
Tomodensitométrie de l'articulation temporo-mandibulaire	400 \$
Examen de l'articulation temporo-mandibulaire par résonance magnétique (IRM)	952 \$
Tomographie volumique à faisceau conique (TVFC), inclut le rapport écrit	
▪ Tomographie volumique à faisceau conique (TVFC) de petit champ	456 \$
▪ Tomographie volumique à faisceau conique (TVFC) de moyen champ	588 \$
▪ Tomographie volumique à faisceau conique (TVFC) de grand champ	719 \$
▪ Chaque TVFC de petit champ supplémentaire	198 \$
▪ Chaque TVFC de moyen champ supplémentaire	324 \$
Radiographie main et poignet	98 \$
Tracé céphalométrique	98 \$
Photographies et modèles	
Première photographie	44 \$
Chaque photographie supplémentaire	39 \$
Modèles d'étude (haut et bas, non montés)	198 \$
Tests et examens spéciaux	
Épreuve sur la vitalité de la pulpe	44 \$
Transillumination	43 \$
Lumière ultraviolette	43 \$
Test au bleu de toluidine (<i>OraScan</i>)	71 \$
Culture aérobie	94 \$
Culture anaérobie	121 \$
Détection par immunofluorescence par anticorps monoclonaux (VHS, VVZ, CMV)	157 \$
Biopsie des tissus mous (acte chirurgical seulement)	312 \$
Biopsie des tissus osseux (acte chirurgical seulement)	368 \$

4.1. Diagnostic (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Évaluation d'un spécimen par réaction de polymérase en chaîne (PCR)	212 \$
Aspiration	46 \$
Frottis cytologiques	79 \$
Biopsie par cytobrosse (Oral CDx)	256 \$
Injection de substance de contraste :	
▪ sialographie, parotide	157 \$
▪ sialographie, sous-maxillaire	193 \$
▪ autres	57 \$
Sialoscan	561 \$
Examen histopathologique d'une biopsie	193 \$
Examen immunohistochimique d'une biopsie	256 \$
Anesthésie locale à des fins de diagnostic; par site	57 \$
Algométrie et autres tests somato-sensoriels; 15 minutes	54 \$
Détermination du flot salivaire total (repos et stimulé)	79 \$
Détermination du pH salivaire	38 \$
Infiltration d'une branche du trijumeau à des fins de diagnostic	144 \$
Gouttière médicamenteuse supérieure pour traitement occlusif	193 \$
Gouttière médicamenteuse inférieure pour traitement occlusif	193 \$

4.1. Diagnostic (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Traitement des douleurs, habitudes, tics et dyskinésies buccofaciales	
Plaque occlusale	
▪ Appareil NTI	638 \$
▪ Plaque occlusale supérieure, problème ATM	1 156 \$
▪ Plaque occlusale inférieure, problème ATM	1 156 \$
▪ Plaque occlusale, problème ATM, confection mise en bouche et visites de suivi pour 6 mois	1 594 \$
▪ Plaque occlusale supérieure, douleurs myofasciales	1 156 \$
▪ Plaque occlusale inférieure, douleurs myofasciales	1 156 \$
– Approche cognitive et behaviorale Motivation et évaluation psychologique du patient en regard de certaines affections chroniques : bruxisme, douleurs myofasciales, etc.; par séance de 30 minutes	107 \$
– Counseling pour la cessation du tabagisme	79 \$
– Physiothérapie à la chaise	
• Chaleur humide (hydrocollar) et mobilisation mandibulaire	107 \$
• Mobilisation mandibulaire par la technique du <i>Spray and Stretch</i> (c.-à-d. vaporisation du fluoriméthane sur les muscles masticateurs et étirement)	107 \$
▪ Plaque occlusale, douleurs myofasciales, confection, mise en bouche et visites de suivi pour 6 mois	1 594 \$
▪ Plaque occlusale supérieure , bruxisme	1 156 \$
▪ Plaque occlusale inférieure , bruxisme	1 156 \$
▪ Réparation, rebasage à la chaise	1 156 \$
Infiltrations	
▪ Infiltration à l'articulation temporo-mandibulaire	193 \$
▪ Infiltration de zones gâchettes au niveau des muscles masticateurs; par site	71 \$
Traitement des douleurs, des lésions des muqueuses orales et des affections des glandes salivaires	
▪ Injection intra-lésionnelle de stéroïdes	215 \$
▪ Dilatation de canal d'une glande salivaire; par séance	157 \$
▪ Laser thérapeutique; par côté	122 \$
Rapports	
Visite d'urgence à domicile ou à l'hôpital (additionnel au traitement)	98 \$
Consultation demandée par le dentiste traitant auprès d'un membre de sa profession	403 \$

5. Parodontie

5.1. Diagnostic

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Examen clinique parodontal complet, dentition primaire	119 \$
Examen clinique parodontal complet, dentition mixte	144 \$
Examen clinique parodontal complet, dentition permanente	178 \$
Examen clinique sommaire (initial)	133 \$
Examen de rappel, exclut radiographies et parodontogramme	138 \$
Examen d'urgence	77 \$
Examen spécifique d'une région buccale donnée	105 \$
Examen parodontal périodique (réévaluation avec parodontogramme)	138 \$
Examen clinique complet à l'occasion de douleur myofasciale et de dysfonction temporo-mandibulaire (observations, évaluation du système masticateur : muscles, articulation, occlusion), exclut les moulages	345 \$
Première photographie diagnostique	34 \$
Chaque photographie additionnelle	23 \$

5.2. Radiographies

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Série complète intra-orale, clichés rétroalvéolaires et rétrocoronaires (minimum 14)	231 \$
Un cliché	40 \$
Deux clichés	48 \$
Trois clichés	63 \$
Quatre clichés	73 \$
Cinq clichés	89 \$
Six clichés	101 \$
Sept clichés	122 \$
Huit clichés	138 \$
Neuf clichés	147 \$
Dix clichés	158 \$
Onze clichés	182 \$
Chaque cliché additionnel	30 \$
Un cliché occlusal	56 \$
Chaque cliché occlusal additionnel	30 \$
Un cliché extra-oral	76 \$
Chaque cliché extra-oral additionnel	35 \$
Articulation temporo-mandibulaire (4 à 6 pellicules)	158 \$
Vue latérale ou antéro-postérieure ou oblique des articulations; pour chaque pellicule	104 \$
Pellicule panoramique (orthopantomographe)	117 \$
Tomodensitométrie maxillaire supérieur OU inférieur	461 \$
Tomodensitométrie maxillaire supérieur ET inférieur	614 \$
Pellicule céphalométrique (latérale antéro-postérieure)	130 \$

5.3. Modèles d'étude

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Modèles d'étude (haut et bas)	138 \$
Duplicata des moulages originaux	55 \$
Modèles d'étude montés sur articulateur en occlusion habituelle sans recours à l'arc facial	437 \$
Équilibrage diagnostique sur moulage d'étude	199 \$
Analyse de l'occlusion sur moulage d'étude	152 \$

5.4. Tests divers et épreuves de laboratoire

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prélèvements pour cultures bactériologiques	115 \$ + L
Interprétation de l'analyse et recommandation	81 \$
Test génétique	115 \$ + L + C.M.
Biopsie des tissus mous (se limite à l'acte chirurgical)	325 \$
Biopsie des tissus osseux par excision (se limite à l'acte chirurgical)	381 \$
Frottis cytologiques	70 \$
Épreuve sur la vitalité de la pulpe	52 \$
Utilisation de l'anesthésie locale à des fins de diagnostic	66 \$
Cartographie de la crête alvéolaire	184 \$

5.5. Tumeurs

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation des tumeurs	
Tissu mou :	
▪ 1 cm et moins	441 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	277 \$
Tissu osseux :	
▪ 1 cm et moins	520 \$
▪ Chaque centimètre additionnel	282 \$
Ablation de tissu hyperplasique; par segment ou sextant	272 \$

5.6. Soins de soutien

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Mise en place, remplacement ou enlèvement du pansement chirurgical, débridement de la plaie et, si nécessaire, ablation des points de suture	82 \$
Finition des obturations	
Finition et polissage des obturations, inclut le raffinement des crêtes et des surfaces occlusales, l'enlèvement des surplus cavopériphériques, etc., en tant qu'acte distinct pour de vieilles obturations; par dent	63 \$
Contrôle d'hémorragie post-opératoire (patient recommandé)	178 \$
Désensibilisation des dents; par dent	39 \$
Application topique d'agent antimicrobien	139 \$ + C.M.
Application intra-sulculaire d'agents antimicrobiens et/ou chimiothérapeutiques :	
▪ Première dent	139 \$ + C.M.
▪ Chaque dent additionnelle	18 \$ + C.M.
Jumelage intra-coronaire (en acrylique, en composite ou en amalgame); par dent	155 \$
Jumelage extracoronaire à l'aide d'acide liant; par dent	108 \$
Jumelage de dents à l'aide d'attache de type Maryland; par aileron	139 \$ + C.M.
Jumelage à l'aide de fils métalliques; par dent	18 \$ + C.M.
Jumelage extracoronaire avec renforcement recouvert de résine composite; par dent	139 \$ + C.M.
Gouttière pour gel	187 \$ + L
Équilibrage de l'occlusion (mineur); par visite	149 \$
Équilibrage de l'occlusion (complexe); par visite	296 \$
Appareil occlusal/parodontal (pour contrôler le bruxisme)	1 021 \$ + L
Appareil intra-oral pour ATM	1 021 \$ + L
Réparation, rebasage	341 \$ + L
Chaque visite de contrôle pour les appareils de correction occlusale/parodontale ou pour l'ATM	233 \$
Guide chirurgical	339 \$ + L
Guide radiologique	344 \$ + L
Éruption forcée (dent antérieure)	1 949 \$
Éruption forcée (dent postérieure)	1 949 \$
Consolidation de l'arcade inférieure	C.S.
Consolidation de l'arcade supérieure	C.S.
Redressement des molaires; par sextant	C.S.

5.7. Traitements préliminaires

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prophylaxie dentaire, denture mixte	101 \$
Prophylaxie dentaire, denture permanente	133 \$
Anesthésie de confort à des fins de détartrage; par quadrant	70 \$
Détartrage parodontal (supra et/ou sous-gingival)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 unité de temps (15 min) 	113 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 unités de temps (30 min) 	215 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 unités de temps (45 min) 	294 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 unités de temps (60 min) 	382 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 unités de temps (75 min) 	467 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6 unités de temps (90 min) 	549 \$
Détartrage et surfaçage radiculaire (détartrage et surfaçage radiculaire) :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ pour la première dent d'un quadrant 	289 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ par dent additionnelle (même quadrant) 	68 \$
Note : Il est suggéré d'inscrire le numéro de toutes les dents traitées. Il est pratique courante de terminer plus d'un quadrant par rendez-vous.	
Irrigation parodontale sous-gingivale; par visite	130 \$

5.8. Traitements chirurgicaux parodontaux

Les honoraires comprennent l'acte chirurgical, l'anesthésie locale, la mise en place du pansement et les soins post-opératoires pour une période d'un mois suivant la chirurgie (si effectuée par le parodontiste traitant). L'acte chirurgical comprend soit un sextant, un groupe de dents ou parfois même une seule dent (sauf avis contraire).

Note : Les honoraires des actes chirurgicaux peuvent diminuer ou augmenter proportionnellement au degré de difficulté.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Chirurgies de tissu mou	
Traitement des infections aiguës, inclut incision intra-orale avec ou sans drainage	130 \$
Curetage gingival	416 \$
Gingivoplastie, gingivectomie	664 \$
Résection de fibres gingivales	480 \$
Lambeau de déplacement latéral, apical ou d'avancement coronaire	985 \$
Greffe gingivale autogène ⁽¹⁾ ; par dent	985 \$ + C.M. + L
Greffe de tissu conjonctif ⁽¹⁾ ; par dent	1 187 \$ + C.M. + L
Greffe gingivale utilisant greffon allogène ou xénogène; par dent	985 \$ + C.M.
Procédure de recouvrement radiculaire utilisant des matériaux de régénération; par dent	985 \$ + C.M.
Méthode d'augmentation de la crête alvéolaire (tissus mous); par site d'édentation partielle	1 187 \$
Création de niche pour pontique ovoïde avec modification du pont temporaire; par espace édenté	664 \$
Vestibuloplastie	775 \$
<i>Distal wedge</i>	787 \$
Frénectomie labiale supérieure	477 \$
Frénectomie labiale inférieure	477 \$
Frénectomie linguale	670 \$
Exérèse papillomatose palatine	721 \$
Chirurgies des tissus osseux	
Chirurgie exploratrice	674 \$
Réparation d'un défaut de résorption radiculaire par une approche chirurgicale	1 336 \$
Approche par lambeaux, avec ou sans ostéoectomie-ostéoplastie, avec ou sans curetage des défauts osseux	1 336 \$
Élongation coronaire avec approche par lambeaux	1 336 \$

(1) Pour les greffes gingivales autogènes ainsi que les greffes de tissu conjonctif, les honoraires pour les dents additionnelles peuvent être ajustés selon la complexité de la situation clinique.

5.8. Traitements chirurgicaux parodontaux (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Résection radiculaire (prix s'ajoutant à celui de l'approche par lambeaux, si nécessaire)	
Scellement pulpaire à l'occasion d'une résection de racine	58 \$
Résection d'une racine	495 \$
Résection de deux racines	567 \$
Hémisection et/ou résection d'une racine d'une molaire inférieure, inclut remodelage de la couronne	546 \$
Ablation de dent ou de racine résiduelle (sans complication) ⁽¹⁾	168 \$ + C.M.
Ablation de dent ou de racine résiduelle (avec complication) ⁽¹⁾	381 \$ + C.M.
Réduction osseuse	840 \$
Exposition chirurgicale de dent incluse, inclut ostéoectomie	848 \$
Exposition chirurgicale de dent incluse, inclut ostéoectomie (avec appareil de traction)	926 \$ + C.M.
Ablation de torus palatin	664 \$
Ablation de torus mandibulaire	421 \$ - 754 \$
Ablation d'exostoses multiples; par sextant	567 \$
Chirurgies régénératrices	
Prélèvement d'os autogène provenant d'un site intra-oral	1 206 \$
Transplant d'os allogène et autres matériaux de comblement ⁽²⁾	188 \$ + C.M.
Utilisation de matériau(x) visant la régénération ⁽²⁾	513 \$ + C.M.
Méthode d'augmentation de la crête alvéolaire; par site d'édentation partielle, avec méthode guidée ou autres	1 279 \$ + C.M.
Implants	
Un implant osseux intégré, inclut la pose et la mise en place du pilier; par implant	2 583 \$ - 4 020 \$ + C.M.
Reconstruction de la crête avec greffe osseuse autogène, exclut le prélèvement du greffon	2 166 \$
Préservation de la crête alvéolaire, exclut l'extraction dentaire	1 279 \$ + C.M.
Ancrage orthodontique	880 \$ + C.M.
Retrait d'un implant pour ancrage orthodontique lorsque placé par un autre clinicien	880 \$
Comblement sinusien trans-alvéolaire	1 105 \$ + C.M.
Comblement sinusien par voie latérale, exclut le prélèvement du greffon; par site	1 703 \$ - 2 154 \$ + C.M.
Retrait d'un implant simple; par unité	441 \$
Retrait d'un implant complexe; par unité	685 \$ - 1 061 \$

(1) Le prix du matériau biocompatible n'est pas compris dans une extraction dentaire.

(2) Cet honoraire s'ajoute à celui de l'approche par lambeaux.

5.9. Actes complémentaires

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Traitement chirurgical d'une paro-implantite	1 336 \$ + C.M.
Traitement non chirurgical d'une paro-implantite	646 \$ + C.M.
Pilier temporaire – métallique ou plastique	367 \$ + L
Couronne temporaire sur implant, exclut le pilier temporaire machiné; par unité	416 \$ + L
Retrait d'une prothèse implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 minutes	331 \$ + L
Réinstallation d'une prothèse implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 minutes	331 \$ + L
Utilisation de la sédation consciente (inhalation), moins de 30 minutes	92 \$
Sédation consciente; chaque période de 20 minutes additionnelle	66 \$
Sédation par injection intraveineuse	294 \$ + C.M.
Sédation par injection intramusculaire	59 \$ + C.M.
Visite à domicile (exclut le coût des services rendus)	108 \$
Visite à l'hôpital (exclut le coût des services rendus)	95 \$
Recimentation d'une couronne ou d'un pont (2 ou 3 unités)	146 \$
Recimentation d'un pont de plus de 3 unités; par unité	50 \$
Modification de la restauration temporaire (durant ou après la guérison)	149 \$
Sectionnement d'un pont existant (en bouche)	144 \$
Examen de contrôle post-opératoire	66 \$
Préparation virtuelle d'un cas d'implant sur logiciel	453 \$
Retrait d'un jumelage extracoronaire, exclut le polissage des dents; par dent	98 \$
Seconde phase : exposition d'implant submergé, exclut le pilier de guérison	382 \$ + C.M.
Alvéoloplastie conjointement avec extraction; exclut l'extraction; par sextant	281 \$
Alvéoloplastie dans une autre séance que les extractions; par sextant	442 \$
Ajustement de prothèse	114 \$
Conditionnement des tissus; par prothèse	172 \$
Regarnissage temporaire d'une prothèse amovible avec conditionneur de tissus	232 \$

6. Prosthodontie

6.1. Diagnostic

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Examen	
Consultation, entrevue et discussion (évaluation du patient)	139 \$
Consultation avec autre professionnel	116 \$
Examen d'urgence	77 \$
Examen clinique initial (sommaire)	151 \$
Examen de contrôle post-opératoire	65 \$
Examen clinique parodontal complet, dentition mixte	149 \$
Examen clinique parodontal complet, dentition permanente	189 \$
Examen clinique complet avec observations, exclut le coût des radiographies et des modèles d'étude	383 \$
Examen clinique complet à l'occasion de douleur myofasciale et de dysfonction temporo-mandibulaire (observations, évaluation du système masticateur, muscles, articulation, occlusion), exclut les modèles d'étude et les radiographies	399 \$
Épreuve sur la vitalité de la pulpe	83 \$
Utilisation de l'anesthésique locale à des fins de diagnostic; par site	65 \$
Guide incisif diagnostique en acrylique	465 \$
Simulation digitale du sourire	258 \$
Préparation virtuelle d'un cas d'implant sur logiciel	443 \$
Plan de traitement	132 \$
Présentation verbale du plan de traitement	154 \$
Évaluation après traitement	145 \$
Examen de rappel	147 \$
Radiographies	
Série complète intra-orale; pellicules périapicales et interproximales (minimum 14) – Films simples	233 \$
Série complète intra-orale; périapicales et interproximales (minimum 14) – Films doubles	258 \$
Première pellicule périapicale ou interproximale	40 \$
Chaque pellicule périapicale ou interproximale additionnelle	37 \$
2 radiographies interproximales ou périapicales	48 \$
3 radiographies interproximales ou périapicales	63 \$
4 radiographies interproximales ou périapicales	77 \$

6.1. Diagnostic (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Une pellicule occlusale (intra-orale)	57 \$
Chaque pellicule occlusale additionnelle	33 \$
Une pellicule extra-orale	76 \$
Chaque pellicule extra-orale additionnelle	41 \$
Articulation temporo-mandibulaire (4 à 6 pellicules)	174 \$
Vue latérale ou antéro-postérieure ou oblique des articulations; pour chaque pellicule	113 \$
Pellicule panoramique (orthopantomographe)	134 \$
Guide radiologique (<i>stent</i>)	382 \$ + L
Examen de tomodensitométrie (haut OU bas)	400 \$
Examen de tomodensitométrie (haut ET bas) (maxillaire, mandibule ou deux maxillaires)	541 \$
Pellicule céphalométrique (latérale et antéropostérieure)	138 \$
Photographies	
Première photographie diagnostique	38 \$
Chaque photographie additionnelle	27 \$
Modèle d'étude	
Modèles d'étude (haut et bas, non montés)	147 \$
Un modèle d'étude	81 \$
Duplicata de modèle	73 \$
Modèles d'étude montés sur articulateur à l'aide de l'arc facial et d'une relation centrique	437 \$
Prises d'un nouvel arc facial pour montage additionnel	210 \$ - 308 \$
Tatouage servant de point de référence, intra ou extra-oral; par tatouage	175 \$
Localisation du centre de rotation, tatouage et montage des modèles sur articulateur	482 \$
Analyse pantographique (avec moules d'ancrage rapide)	402 \$
Analyse pantographique et/ou stéréographique comprenant les modèles d'étude, la localisation du centre de rotation, le tatouage, la programmation de l'appareil et l'élaboration du plan de traitement (avec moules d'ancrage rapide)	1 317 \$
Coulée d'ancrage en aluminium et/ou aluminium-acrylique, en surplus	460 \$
Guide diagnostique en acrylique pour évaluation prothétique pré-opératoire; par arcade	531 \$
Services additionnels divers	C.S.

6.2. Services de prévention

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Hygiène	
Application topique de fluor	65 \$
Application topique de fluorure de diamine d'argent; par sextant	71 \$
Gouttière gel fluoré; par arcade	344 \$
Traitements préliminaires	
Prophylaxie dentaire, dentition mixte	83 \$
Prophylaxie dentaire, dentition permanente	91 \$
Détartrage sous- et supra-gingival	
▪ 1 unité de temps (15 min)	85 \$
▪ 2 unités de temps (30 min)	176 \$
▪ 3 unités de temps (45 min)	270 \$
▪ 4 unités de temps (60 min)	351 \$
▪ 5 unités de temps (75 min)	417 \$
▪ 6 unités de temps (90 min)	506 \$
Détartrage parodontal; par visite	376 \$
Surfaçage radiculaire; par dent	89 \$
Surfaçage radiculaire; par quadrant	485 \$
Irrigation parodontale sous-gingivale; par visite	100 \$
Enregistrement ⁽¹⁾	135 \$
Scellement de puits et de fissures (mordançage)	
Chaque dent	83 \$
Désensibilisation des dents à l'aide d'un agent topique; par visite	77 \$
Protecteur buccal (pour sport)	
Confection et mise en bouche	575 \$ + L
Chaque visite de contrôle	70 \$

(1) Le relevé des mesures précises de l'attachement parodontal, de la quantité de récession, de la mobilité dentaire et tout autre paramètre nécessaire et utile lors de l'évaluation de la stabilisation ou de la dégénérescence des tissus parodontaux. Procédure accomplie par le parodontiste.

6.3. Occlusion et ATM

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Évaluation	
Analyse de l'occlusion avec l'aide d'un modèle d'étude, exclut le coût des modèles d'étude	178 \$
Plaque occlusale (appareil intra-oral pour ATM)	
Confection et mise en bouche avec programmation initiale ou complète	975 \$ + L
Séance supplémentaire pour terminer la programmation	490 \$
Chaque visite de contrôle	301 \$ - 502 \$ + L
Réparation, ajustement, modification et entretien de l'appareil	203 \$
Rebasage de la plaque occlusale (à la chaise)	396 \$
Protecteur occlusal nocturne (pour contrôler le bruxisme)	
Confection et mise en bouche d'un protecteur occlusal nocturne programmé au maxillaire supérieur	975 \$ + L
Confection et mise en bouche d'un protecteur occlusal nocturne programmé au maxillaire inférieur	975 \$ + L
Séance supplémentaire pour terminer la programmation	481 \$
Chaque visite de contrôle	301 \$ - 502 \$
Confection et mise en bouche d'un protecteur occlusal nocturne programmé et muni de dents pour combler les espaces édentés; au maxillaire supérieur	1 215 \$ + L
Réparation, ajustement ou entretien du protecteur occlusal nocturne	211 \$ - 270 \$
Regarnissage du protecteur occlusal nocturne	396 \$
Protecteur contre l'apnée du sommeil	
Confection et mise en bouche	3 287 \$ + L
Appareil de déprogrammation	
Confection et mise en bouche avec programmation initiale ou complète	472 \$ + L
Séance supplémentaire pour terminer la programmation	339 \$
Chaque visite de contrôle de 30 minutes	333 \$
Appareil de déprogrammation neuro-musculaire (p. ex. arc gothique, <i>Lucia jig</i> , <i>Leaf gauge</i>); par 30 minutes	333 \$
Correction de l'occlusion	
Changements occlusaux sur une prothèse déjà en bouche; chaque prothèse	536 \$
Équilibration de l'occlusion d'un pont déjà existant, séance de 30 minutes; par séance	403 \$
Modification de la surface occlusale; par dent	67 \$
Équilibration de l'occlusion – bouche complète; première séance de 60 minutes	754 \$
Améloplastie; par dent	81 \$ - 137 \$
Chaque visite de contrôle de 30 minutes	377 \$
Luxation	
Réduction de luxation de l'ATM (sans anesthésie)	237 \$

6.4. Services d'urgence

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Aspect parodontal	
Évaluation d'un abcès parodontal ou d'une péri coronite et suivi; par visite	161 \$
Évaluation d'infection aiguë ou d'autres lésions buccales et suivi; par visite	155 \$
Traitement d'infection (incision et pose d'un drain intra-oral)	329 \$
Lambeau à des fins de diagnostic et accès au niveau des racines, inclut les points de suture	408 \$
Ablation de points de suture	38 \$
Aspect pulpaire	
Ablation de carie ou de restauration existante afin d'évaluer l'état de la couronne clinique et la proximité pulpaire; par dent	112 \$
Évaluation de la vitalité pulpaire	83 \$
Cavité d'accès au travers de la dent naturelle	147 \$
Cavité d'accès au travers de la couronne permanente	188 \$
Ouverture et drainage (procédure d'urgence) :	
▪ Antérieures et prémolaires	140 \$
▪ Molaires	211 \$
Pulpotomie, dent permanente :	
▪ Antérieures et prémolaires	140 \$
▪ Molaires	211 \$
Restaurations temporaires	
Restauration temporaire ou provisoire d'une dent en ciment, ionomère de verre renforcé, composite ou amalgame	
▪ Sans l'aide d'une douille de cuivre ou d'une bague orthodontique	275 \$
▪ Avec l'aide d'une douille de cuivre ou d'une bague orthodontique	344 \$

6.5. Aspect chirurgical préprothétique

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Extraction	
Ablation simple d'une dent ayant fait éruption	203 \$
Ablation simple de dents additionnelles; par dent	127 \$
Ablation d'une dent ou d'une racine suivie du curetage d'un granulome ou d'un kyste sans l'exérèse de tissu osseux	275 \$
Ablation complexe d'une dent ayant fait éruption; par dent	351 \$
Ablation chirurgicale (ablation d'une dent nécessitant, comme étape préalable, une exérèse de tissu osseux et, par la suite, un ou des points de suture)	329 \$ - 376 \$
Ablation chirurgicale d'une dent incluse	473 \$ - 589 \$

6.5. Aspect chirurgical préprothétique (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Ablation simple de racine dentaire (une ou plusieurs racines d'une même dent)	202 \$
Ablation d'un séquestre osseux	213 \$
Décapitation dentaire; par dent	231 \$
Fermeture d'une communication buccosinusale ou buconasale dans la même séance que l'acte chirurgical qui a entraîné l'ouverture	459 \$
Ablation complexe de racine dentaire nécessitant, comme étape préalable, une exérèse de tissu osseux et, par la suite, un ou des points de suture (une ou plusieurs racines d'une même dent)	329 \$ - 434 \$
Amputation d'une racine, inclut lambeau, exérèse de tissu osseux et points de suture; par dent	647 \$
Coiffage direct de la pulpe, à l'occasion d'une amputation de racine	73 \$
Biopsie	323 \$
Curetage et plastie	
Curetage chirurgical du parodonte; par dent	383 \$
Curetage chirurgical du parodonte; par quadrant	672 \$
Curetage gingival; par dent	86 \$
Curetage gingival (p. ex. autour des implants); par arcade	417 \$
Gingivoplastie; par sextant	558 \$
Gingivectomie; par sextant	558 \$
Ablation de tissu hyperplasique; par segment ou sextant	382 \$
Gingivectomie par électrochirurgie; par dent	235 \$
Operculectomie (incision et dégagement de la surface occlusale d'une dent en éruption)	360 \$
Alvéolectomie	376 \$
Allongement de couronne clinique avec ablation d'os	714 \$
Ablation de tori mandibulaires bilatéraux	935 \$
Correction d'exostose au niveau du segment antérieur, canine à canine; par arcade	678 \$
Correction d'exostose au niveau du segment postérieur (unilatéral); par arcade	450 \$
Trauma	
Immobilisation de dent ébranlée par traumatisme, inclut la mise en place et l'ablation d'attelles et toutes les visites de contrôle	878 \$
Réimplantation de dent complètement en avulsion, inclut la mise en place et l'ablation d'attelles	1 471 \$
Grefe	
Grefe d'os autogène et/ou allogène dans l'alvéole lors d'une extraction pour préservation de crête, exclut l'extraction dentaire et le prélèvement du greffon; par site	663 \$

6.6. Dentisterie de restauration

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Restauration provisoire d'une dent à l'aide d'un matériau temporaire	291 \$
Application d'une base ou ciment de reconstitution avant la restauration finale	326 \$
Reconstruction d'un pilier avec une base de reconstruction, nécessitant une matrice complexe (type douille de cuivre) avant la restauration finale; par dent	370 \$
Traitement de lésions décolorées de l'émail (p. ex. fluorose dentaire, hypocalcification, carie débutante)	
Par technique de microabrasion; par dent	126 \$
Par technique de microabrasion et infiltration de résine (système ICON); par dent	230 \$
Obturation en amalgame (exclut le mordançage et l'agent liant)	
Une surface	211 \$
Deux surfaces	291 \$
Trois surfaces	362 \$
Quatre surfaces	435 \$
Cinq surfaces	509 \$
Reconstitution de la couronne clinique, exclut les tenons dentinaires	581 \$ - 808 \$
Reconstitution d'une cuspidé, exclut le code initial de surface à restaurer et les tenons dentinaires; par cuspidé	94 \$
Obturation en amalgame sur la finition gingivale d'une restauration postérieure ou antérieure coulée, exclut le mordançage et l'agent liant :	
▪ Une surface	226 \$
▪ Deux surfaces	324 \$
▪ Trois surfaces	417 \$
▪ Quatre surfaces	495 \$
Obturation en composite, acrylique, ciment ionomère (exclut le mordançage et l'agent liant)	
Application de la technique « acide liant » (<i>etch + bonding</i>); par dent	73 \$
Dents antérieures :	
Classe I ou VI	195 \$
Classe V	235 \$
Classe III	235 \$
Classe IV	302 \$
Reconstitution du tiers incisif	381 \$
Reconstitution d'une couronne clinique	449 \$ - 1 082 \$
Dans certains cas, la charge peut être faite selon le nombre de surfaces; par surface	116 \$
Fermeture de diastème, exclut le mordançage et l'agent liant; par surface proximale	400 \$

6.6. Dentisterie de restauration (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Dents postérieures, exclut les tenons, le mordançage et l'agent liant :	
▪ Une surface	235 \$
▪ Deux surfaces	359 \$
▪ Trois surfaces	478 \$
▪ Quatre surfaces	605 \$
▪ Cinq surfaces	725 \$
Reconstitution d'une couronne clinique	561 \$ - 1 188 \$
Reconstitution d'une cuspidé, exclut le code initial de surface à restaurer et les tenons dentinaires; par cuspidé	129 \$
Ajustement de la nouvelle obturation servant d'appui au partiel	70 \$
Obturation en composite ou en verre ionomère sur la finition gingivale d'une restauration postérieure ou antérieure coulée :	
▪ Une surface	255 \$
▪ Deux surfaces	392 \$
▪ Trois surfaces	540 \$
▪ Quatre surfaces	602 \$
Finition des obturations⁽¹⁾	
▪ Première dent	73 \$ - 117 \$
▪ Chaque dent additionnelle	55 \$ - 89 \$
Recouvrement labial (facette)	
Chaque dent, selon la difficulté du cas :	
▪ Composite	415 \$ - 1 020 \$
▪ Porcelaine	1 720 \$ - 2 714 \$
▪ Recimentation d'une facette	445 \$
Tenons dentinaires	
Un tenon dentinaire	67 \$
Deux tenons dentinaires	109 \$
Trois tenons dentinaires	145 \$
Quatre tenons dentinaires	195 \$
Cinq tenons dentinaires	435 \$

(1) Finition et polissage des obturations, inclut le raffinement des crêtes marginales et des surfaces occlusales, l'enlèvement des surplus cavopériphériques, etc., en tant qu'acte distinct, pour de vieilles obturations.

6.6. Dentisterie de restauration (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Restauration de type aurification	
Classe I	705 \$
Classe II	972 \$
Classe III	797 \$
Classe IV	972 \$
Classe V	797 \$
Classe V	705 \$
Restauration de type incrustation <i>inlay</i> en alliage, en porcelaine ou en résine composite (indirect)	
Une surface	1 432 \$ + L
Deux surfaces	1 993 \$ + L
Trois surfaces	2 301 \$ + L
Quatre surfaces	2 462 \$ + L
Cinq surfaces	2 502 \$ + L
Recimentation d'une incrustation	231 \$
Restauration de type incrustation <i>onlay</i> en alliage, en porcelaine ou en résine composite (indirect)	
Restauration avec recouvrement des cuspidés	2 302 \$ + L
Recimentation d'une incrustation avec recouvrement	342 \$
Application de la technique du coiffage pulpaire direct ou indirect de façon temporaire	
Application de la technique du coiffage pulpaire direct ou indirect de façon temporaire, inclut la restauration temporaire	385 \$
Application de la technique du coiffage pulpaire direct	
Application de la technique du coiffage pulpaire direct, exclut la restauration	94 \$
Jumelage	
Retrait d'un jumelage extracoronaire, exclut le polissage des dents; par dent	95 \$
Retrait d'un jumelage intracoronaire, exclut la restauration de comblement; par dent	95 \$
Application de la technique « acide liant » (<i>etching + bonding</i>); par dent	75 \$
Jumelage extracoronaire par mordantage sans treillis métallique, exclut le pontique (quand nécessaire); par dent	179 \$
Jumelage extracoronaire par mordantage avec l'aide d'un treillis métallique ou de fibre, exclut le pontique (quand nécessaire); par dent	269 \$
Jumelage (mainteneur d'espace après ortho) intra-coronaire <i>A-splint</i> ; par sextant	619 \$ - 785 \$
Ligature à l'aide de fil métallique; par sextant	401 \$
Ligature avec fil métallique recouvert d'acrylique; par sextant	728 \$
Jumelage avec armature métallique coulé et mordantage (<i>Maryland</i>); par dent, pour stabilité parodontale	362 \$ + L
Jumelage des dents avec couronnes jumelées; par unité	Utiliser codes du pont

6.7. Prosthodontie fixe (couronnes et ponts)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Pivots (sur dents naturelles) – Préparation d'un espace pour corps coulé :	
Un canal	135 \$
Deux canaux	195 \$
Trois canaux	237 \$
Pivot coulé (racine uniradiculaire)	954 \$ + L
Pivot coulé en sections pour prémolaire ou molaire	1 072 \$ + L
Rétro-pivot coulé uniradiculaire	1 072 \$ + L
Rétro-pivot coulé multiradiculaire	1 283 \$ + L
Reconstruction d'une dent à l'aide d'un ou plusieurs pivots préfabriqués (tiges carbone, titane, acier inoxydable, quartz ou fibre de verre) et d'amalgame (ou composite) en vue d'une couronne complète :	
▪ Racine uniradiculaire	741 \$
▪ Racine biradiculaire	846 \$
▪ Racine multiradiculaire	954 \$
Rétro-pivot préfabriqué	
▪ Racine uniradiculaire	818 \$
▪ Racine biradiculaire	904 \$
▪ Racine multiradiculaire	1 013 \$
Reconstruction de la pile	432 \$
Réparation d'un pivot existant (en bouche); par pivot	367 \$
Retrait d'un pivot déjà cimenté	366 \$ - 655 \$
Recimentation d'un pivot	281 \$
Couronnes (sur dents naturelles)	
Enlèvement d'une couronne en place; par unité	92 \$ - 161 \$
Décimentation d'une couronne permanente, exclut la recimentation; par couronne	172 \$
Stabilisation de transition :	
▪ Retrait d'une couronne temporaire pour fin thérapeutique	117 \$
▪ Cirage diagnostique; par dent	125 \$
▪ Cirage diagnostique d'une arcade complète	668 \$
▪ Cirage diagnostique de deux arcades	1 122 \$
▪ Recimentation d'une couronne temporaire	135 \$
▪ Réparation d'une couronne temporaire	172 \$

6.7. Prosthodontie fixe (couronnes et ponts) (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Couronne de transition nécessaire à la préparation des tissus (autre que celle fabriquée dans l'attente d'une couronne permanente) :	
▪ Méthode directe : acrylique autopolymérisant	339 \$
▪ Cupule en polycarboxylate	461 \$
▪ Méthode indirecte : couronne en acrylique cuit (à partir d'une empreinte)	429 \$ - 860 \$ + L
▪ Regarnissage d'une couronne temporaire	144 \$
▪ Modification de la morpho, de la longueur, d'une couronne temporaire sur dent naturelle; par dent	159 \$
Couronne permanente ⁽¹⁾	
▪ Couronne complète en métal	1 899 \$ - 2 525 \$ + L
▪ Couronne 3/4 ou 7/8 (inclut les <i>pin ledges</i>)	1 899 \$ - 2 525 \$ + L
▪ Chappe en or (<i>coping</i>)	1 340 \$ + L
▪ Chappe de résine acrylique à des fins d'index laboratoire; par chappe	198 \$
▪ Couronne en métal plaqué en acrylique	1 780 \$ - 2 243 \$ + L
▪ Couronne céramo-métallique	1 869 \$ - 2 525 \$ + L
▪ Couronne céramo-métallique avec épaulement de porcelaine	1 910 \$ - 2 474 \$ + L
▪ Couronne en acrylique cuit	1 300 \$ + L
▪ Polissage de porcelaine en bouche; par unité	107 \$
▪ Couronne en porcelaine (non métallique)	1 864 \$ - 2 525 \$ + L
▪ Maquillage de porcelaine à la chaise; par couronne (ou unité)	202 \$
Divers	
▪ Correction de l'esthétique de couronne (séance de 60 min)	376 \$
▪ Cimentation temporaire d'une couronne permanente	127 \$
▪ Rescellement d'une couronne permanente	187 \$ - 271 \$
▪ Cirage diagnostique; par dent	125 \$
▪ Cirage diagnostique d'une arcade complète	668 \$
▪ Cirage diagnostique des deux arcades	1 122 \$
▪ Réparation de bris de porcelaine sur couronne	374 \$
▪ Modification en bouche du contour d'une couronne existante (polissage non inclus)	195 \$
▪ Appui sur couronne en vue d'une prothèse partielle amovible; par appui	121 \$
▪ Plan guidant sur une couronne en vue d'une prothèse partielle amovible; par plan guidant	121 \$

(1) La couronne temporaire mise en bouche pendant la confection de la couronne permanente est incluse dans le prix de cette dernière.

6.7. Prothodontie fixe (couronnes et ponts) (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Pont fixe (prothèse partielle fixe) (sur dents naturelles)	
Retrait d'un pont existant; par unité	91 \$ - 161 \$
Stabilisation de transition ⁽²⁾	
▪ Méthode directe : acrylique autopolymérisant; par unité	377 \$
▪ Méthode indirecte : couronne en acrylique cuit (à partir d'une empreinte); par unité	374 \$ - 495 \$ + L
▪ Acrylique sur armature de métal; par unité	846 \$ + L
Décimentation d'un pont permanent, exclut la recimentation; par pilier cimenté	278 \$
Réhabilitation de transition au maxillaire supérieur	C.S. + L
Réhabilitation de transition au maxillaire supérieur; par sextant	C.S. + L
Réhabilitation de transition au maxillaire inférieur; par sextant	C.S. + L
Enlèvement et rescellement d'un pont provisoire à des fins thérapeutiques; par unité	124 \$
Regarnissage d'un pont temporaire; par unité	144 \$
Recimentation temporaire de ponts provisoires; par unité	135 \$
Recimentation temporaire d'un pont permanent; par unité	140 \$
Réparation d'un pont temporaire, par unité	172 \$
Pont permanent	
▪ Pont fixe céramo-métallique, (deux unités ou plus), sur dents naturelles; par unité	1 838 \$ - 2 525 \$ + L
▪ Pont fixe métal-acrylique ou métal-composite (deux unités et plus), sur dents naturelles; par unité	1 838 \$ - 2 474 \$ + L
▪ Pont fixe complètement métallique (deux unités et plus), sur dents naturelles; par unité	1 838 \$ - 2 415 \$ + L
▪ Pont fixe avec armature non métallique (p. ex. zircon) (deux unités ou plus), sur dents naturelles; par unité	1 875 \$ - 2 502 \$ + L
▪ Pontique; par pontique	1 875 \$ - 2 502 \$ + L
Réhabilitation du maxillaire supérieur	C.S. + L
Réhabilitation au maxillaire supérieur; par sextant	C.S. + L
Réhabilitation du maxillaire inférieur	C.S. + L
Réhabilitation au maxillaire inférieur; par sextant	C.S. + L
Pont mordancé (sur dents naturelles)	
▪ Chaque attache	1 266 \$ + L
▪ Pontique : acrylique cuit sur métal; par unité	1 623 \$ - 2 525 \$ + L
Pontique : céramique fusionnée au métal; par unité	1 623 \$ - 2 525 \$ + L
Pontique de composite	542 \$

(2) Ponts ou *splints* temporaires (de traitement ou de transition) et requis avant que le pont soit commencé. Ces prothèses thérapeutiques sont différentes des ponts temporaires mis en bouche pendant la confection d'un pont permanent.

6.7. Prothodontie fixe (couronnes et ponts) (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Enlèvement et recimentation d'un pont mordancé; par aileron	270 \$
Mécanisme de rétention	
▪ De type semi-précision; par puits	345 \$
▪ De type précision; par boîtier	831 \$ - 1 458 \$ + L
▪ Barre Dolder	1 401 \$ + L
▪ Cavalier pour barre Dolder	139 \$
▪ Aimants	533 \$ - 798 \$
▪ Autres attachements (Zest, Oso, Ceka, Regulex, etc.)	558 \$ - 1 116 \$
Appui sur pont en vue d'une prothèse partielle amovible; par appui	121 \$
Plan guidant sur pont en vue d'une prothèse partielle amovible; par plan guidant	121 \$
Unité télescopique dans un pont; chaque unité (exclut les C.M.)	1 255 \$
Divers	
▪ Réparation d'un pont permanent avant recimentation; par unité	183 \$
▪ Rescellement d'un pont de 2 ou 3 unités	227 \$
▪ Rescellement d'un pont de plus de 3 unités; par unité	116 \$
▪ Équilibration de l'occlusion d'un pont déjà existant; par séance de 30 min	435 \$
▪ Remontage sur articulateur complètement ajustable lors d'une réhabilitation complète	1 871 \$
▪ Réparation d'un bris de porcelaine sur un pont; par unité	374 \$
▪ Sectionnement d'un pont permanent existant (en bouche)	116 \$
▪ Réattachement (d'un pont sectionné) au moyen de résine et tige métallique directement en bouche <i>A-splint</i>	520 \$
▪ Sectionnement d'un pont temporaire (en bouche); par pilier	107 \$

6.8. Prosthodontie amovible

Les honoraires prévus en prosthodontie amovible comprennent toujours au plus trois visites de contrôle.

Il faut en aviser le patient et l'informer que les visites additionnelles qu'il peut exiger sont soumises à d'autres charges.

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Visite de contrôle et d'ajustement des prothèses amovibles (additionnelle aux visites comprises dans le traitement); par 30 min– C/C, C/P, P/C, P/P, C/, /C, P/, /P	179 \$
Prothèse partielle amovible en acrylique de transition	
Une ou deux dents remplacées	921 \$ - 1 329 \$ + L
Plusieurs dents remplacées	1 256 \$ - 1 658 \$ + L
Avec crochets façonnés en chrome-cobalt	1 317 \$ - 1 825 \$ + L
Coquille celluloïd avec dent postiche (mainteneur ESSIX)	528 \$ + L
Appareil amovible pour déplacement mineur des dents; par appareil	1 245 \$ + L
Modifications d'un partiel amovible de transition existant; par 30 min	296 \$
Prothèse partielle amovible coulée en chrome-cobalt	
Énamoplastie pour créer rétention, appui occlusal et plan guidant; par dent	75 \$
P/	
▪ Sans selle libre	2 031 \$ - 3 161 \$ + L
▪ Avec selle libre	2 301 \$ - 3 610 \$ + L
/P	
▪ Sans selle libre	2 031 \$ - 3 161 \$ + L
▪ Avec selle libre	2 301 \$ - 3 610 \$ + L
Technique-empreinte tertiaire, exclut la coulée du modèle	581 \$
Incluant problèmes d'ordre esthétique; chaque heure additionnelle	324 \$
Modification d'une prothèse partielle existante; par séance de 30 min	310 \$
Ajustement de prothèse partielle amovible, P/ et/ou /P; par séance de 30 min	312 \$
Attachement de type semi-précision sur PPA coulée; par attache (exclut le coût des attaches)	326 \$
Remplacement de la portion résiliente d'un attachement semi-précision (p. ex. cavalier en téflon, beignet en caoutchouc); par unité	126 \$ - 284 \$
Attachement de type précision sur PPA coulée; par attache (exclut le coût des attaches)	564 \$
Activation d'un attachement de précision sur PPA; par séance d'activation	178 \$
Attachement de type <i>center-poise</i> (exclut le coût des couronnes)	489 \$
Prothèse partielle coulée en or (selon le coût de l'or)	
▪ Avec selle(s) libre(s)	3 610 \$ + L
▪ Sans selle(s) libre(s)	3 161 \$ + L
Surface occlusale des postérieures en or, exclut le coût de la prothèse; par dent	293 \$

6.8. Prothodontie amovible (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Surface occlusale des postérieures ou renfort pour les antérieures (<i>backing</i>) en chrome-cobalt, exclut le coût de la prothèse; par dent	293 \$
Prothèse partielle coulée avec armature de type <i>swing-lock</i>	3 093 \$ - 3 836 \$ + L
Prothèse complète amovible (C/C)	
Prothèse immédiate :	
▪ C/ avec ou sans renfort métallique	1 834 \$ - 3 093 \$ + L
▪ /C avec ou sans renfort métallique	1 834 \$ - 3 093 \$ + L
▪ C/C avec ou sans renfort métallique	3 244 \$ - 4 045 \$ + L
▪ Prothèse de traitement; par prothèse C/ ou /C	2 133 \$ + L
▪ Modification d'une prothèse existante; par 30 min	327 \$
▪ Augmentation graduelle de la dimension verticale avec acrylique; par visite	536 \$ - 697 \$
Prothèse permanente C/C :	
▪ C/C, selon indice de difficulté et renfort utilisé, c.-à-d. grille de renforcement coulé, grille façonnée (<i>mesh</i>), voûte palatine coulée, barre linguale coulée ou façonnée	4 239 \$ - 7 488 \$ + L
▪ Séance additionnelle pour C/C avec problèmes d'ordre esthétique; par 30 min	324 \$
▪ C/ selon indice de difficulté et renfort utilisé	2 575 \$ - 4 040 \$ + L
▪ /C selon indice de difficulté et renfort utilisé	2 575 \$ - 4 040 \$ + L
▪ Prothèse télescopique supérieure, exclut capuchons et barre d'ancrage	2 575 \$ - 4 040 \$ + L
▪ Prothèse télescopique inférieure, exclut capuchons et barre d'ancrage	2 526 \$ - 3 961 \$ + L
▪ Ajustement d'une prothèse complète; C/ et/ou /C; séance de 30 min	385 \$
▪ Reteneurs internes et superstructures métalliques dans une prothèse télescopique	Détails nécessaires
Réparation de prothèses	
Au niveau de l'acrylique, avec ajustement en bouche (coût minimum) ou recoller une dent brisée	302 \$ + L
Au niveau du métal, soudure de connecteur, remplacement de crochets brisés, avec ajustement en bouche (coût minimum)	682 \$ + L
Une dent ajoutée, avec ajustement en bouche, exclut l'extraction	537 \$ + L
Deux ou plusieurs dents ajoutées, avec ajustement en bouche, exclut l'extraction	642 \$ + L
Une dent remplacée, avec ajustement en bouche	537 \$ + L
Une dent avec un nouveau crochet ajouté, avec ajustement en bouche	699 \$ + L
Deux ou plusieurs dents et nouveau crochet ajouté, avec ajustement en bouche	739 \$ + L
Remplacement de toutes les dents sur squelette métallique existant	2 062 \$ + L
Remplacement de toutes les dents sur une base en acrylique	2 062 \$ + L

6.8. Prothodontie amovible (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Rebasage et regarnissage des prothèses partielles ou complètes	
Rebasage; chacun	1 351 \$
Rebasage ou regarnissage sous selle(s) libre(s)	971 \$
Regarnissage	
▪ Acrylique autopolymérisant intra-oral (directement en bouche)	401 \$
▪ Acrylique autopolymérisant extra-oral	701 \$ + L
▪ Acrylique cuit	1 003 \$ + L
▪ Acrylique photopolymérisant	701 \$
Regarnissage temporaire à l'aide d'acrylique mou autopolymérisant; chaque prothèse	482 \$
Regarnissage à l'aide d'un matériel mou (thermo ou photopolymérisant); chaque prothèse	1 351 \$
Divers	
<i>Hardy cutters</i> , exclut le coût de la prothèse	1 097 \$
Remontage sur articulateur après une période d'usage et d'ajustement de l'occlusion C/C	1 226 \$
Duplicata de prothèse dentaire	1 031 \$ + L
Conditionnement des tissus; par visite	331 \$

6.9. Prothodontie maxillo-faciale

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Obturateur au maxillaire supérieur	
Obturateur chirurgical	
▪ Pour maxillectomie	727 \$ - 1 452 \$
▪ Pour pharyngectomie	515 \$ - 1 158 \$
Obturateur immédiat (sans dent)	
▪ Pour maxillectomie	1 029 \$ - 2 060 \$
▪ Pour pharyngectomie	753 \$ - 1 611 \$
▪ Modification de la prothèse existante en obturateur immédiat	753 \$ - 1 611 \$
Obturateur de transition (avec ou sans dent)	
▪ Hémimaxillaire ou moins	2 188 \$
▪ Hémimaxillaire ou plus	2 922 \$
▪ Pharyngectomie	2 060 \$
▪ Fissure palatine	2 188 \$
Obturateur définitif	
▪ Hémimaxillaire ou moins	3 520 \$ - 4 221 \$
▪ Hémimaxillaire ou plus	4 369 \$ - 5 284 \$
▪ Maxillectomie totale	6 314 \$ - 7 925 \$
▪ Pharyngectomie	3 520 \$ - 4 369 \$
▪ Fissure palatine	3 520 \$ - 4 369 \$
Obturateur spécial	
▪ Prothèse élève palais (exclut C ou P)	1 439 \$ - 2 060 \$
▪ Prothèse abaisse palais (exclut C ou P)	1 439 \$ - 2 060 \$
Prothèses au maxillaire inférieur	
Lors d'une résection avec continuité mandibulaire	3 520 \$ - 4 681 \$
Lors d'une résection avec discontinuité mandibulaire	4 124 \$ - 5 875 \$
Lors d'une reconstruction mandibulaire (greffe osseuse et/ou treillis)	3 520 \$ - 4 681 \$
Lors d'une glossectomie totale	3 760 \$ - 4 615 \$
Avec guide pour trajectoire condylienne, exclut le coût de la prothèse	969 \$
Prothèse linguale	870 \$ - 1 452 \$
Prothèses chirurgicales et attelles	
Attelle de type <i>gunning</i> (sup. et inf.)	2 640 \$
Attelle occlusale en acrylique	870 \$
Attelle linguale en acrylique	870 \$
Attelle en métal coulé	2 060 \$
Attelle en vue d'une chirurgie orthognatique	2 188 \$
Prothèse chirurgicale	805 \$

6.9. Prothodontie maxillo-faciale (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Appareil pour radiothérapie	
Simple pour supporter les tissus	1 158 \$ - 1 500 \$
Appareil radifère (porteur de source)	1 452 \$ - 1 558 \$
Appareil pour diriger les radiations (cône)	2 060 \$ - 2 360 \$
Appareil protecteur contre les radiations	1 452 \$
Prothèses faciales⁽¹⁾	
Prothèse oculaire	1 761 \$
Prothèse oculo-palpébrale	4 688 \$ - 5 875 \$
Prothèse nasale	2 640 \$ - 4 369 \$
Prothèse auriculaire	2 908 \$ - 5 284 \$
Prothèses faciales composées	
Prothèse oculo-palpébrale avec extension jugale	5 875 \$ - 7 285 \$
Prothèse oculo-palpébrale reliée à un obturateur	5 875 \$ - 7 344 \$
Prothèse nasale reliée à un obturateur	4 369 \$ - 5 875 \$
Prothèse oculo-palpébrale et nasale	6 455 \$ - 8 225 \$
Masque hémifacial	11 097 \$ - 12 329 \$
Prothèse auriculaire avec extension temporale	5 284 \$ - 6 163 \$
Prothèses spéciales	
Implants crâniens	2 928 \$ - 8 809 \$
Implants des os de face	1 411 \$ - 4 360 \$
Appareil dynamique pour ankylose temporo-mandibulaire	2 640 \$ - 3 159 \$
Appareil buccal pour personne quadriplégique	2 360 \$ - 3 520 \$

(1) Le coût de remplacement est de 50 % du tarif original.

6.10. Prothèse sur implants osséo-intégrés

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Préliminaires	
Guide radiologique (<i>stent</i>)	382 \$ + L
Guide chirurgical (<i>stent</i>)	382 \$ + L
Mesure de l'épaisseur des tissus mous aux sites futurs d'implants; par site et sous anesthésie locale	86 \$
Chirurgie pré-prothétique	
Chirurgie exploratoire (évaluation chirurgicale de l'épaisseur d'os au futur site de l'implant)	646 \$
Ostéoplastie et/ou ostectomie majeure nécessaire pendant l'insertion d'un implant dentaire	711 \$
Préservation de la crête alvéolaire lors d'extraction dentaire; par dent	452 \$ + MAT
Augmentation osseuse de la crête alvéolaire avec matériaux autogènes, allogènes, xénogènes et/ou alloplastiques; par site	1 279 \$ + C.M.
Augmentation de la crête alvéolaire avec greffe de tissu mou; par site	1 187 \$
Insertion d'un implant ostéo-intégré; par implant	2 413 \$ - 3 523 \$
Seconde phase : exposition d'implant submergé, exclut le pilier de guérison	373 \$
Retrait d'un implant dentaire; par implant	276 \$
Retrait complexe d'un implant dentaire; par implant	373 \$ - 557 \$
Greffe d'os au niveau du sinus; par fenêtre latérale	1 062 \$ - 1 669 \$
Élévation plancher sinusal par ostéotome	218 \$ + MAT
Piliers sur implants	
Pilier de guérison	244 \$ - 386 \$
Pilier temporaire – métallique ou plastique	362 \$ + L
Pilier de restauration	
▪ Pilier machiné	730 \$ - 1 216 \$
▪ Pilier CAD/CAM; par pilier	678 \$ - 1 124 \$ + L
▪ Pilier coulé	682 \$ - 1 131 \$ + L
▪ Réplique d'implant	76 \$

6.10. Prothèse sur implants osséo-intégrés (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prothèse partielle fixe supportée par implants	
Couronne temporaire sur implant, exclut le pilier temporaire machiné; par unité	511 \$ + L
Regarnissage d'une couronne temporaire sur implant	234 \$
Modification de la morpho, de la longueur, du plan d'émergence d'une couronne temporaire sur implant; par implant	198 \$
Réhabilitation de transition sur implants au maxillaire supérieur, exclut les piliers temporaires	C.S. + L
Réhabilitation de transition sur implants au maxillaire supérieur, exclut les piliers temporaires; par sextant	C.S. + L
Réhabilitation de transition sur implants au maxillaire inférieur, exclut les piliers temporaires	C.S. + L
Réhabilitation de transition sur implants au maxillaire inférieur, exclut les piliers temporaires; par sextant	C.S. + L
Couronne unitaire sur implant	
▪ Couronne unitaire sur implant endo-osseux (couronne reliée à l'implant)	2 302 \$ - 4 147 \$ + L
▪ Couronne unitaire vissée ou collée sur pilier d'implant, exclut le pilier machiné ou pilier CAD/CAM	2 195 \$ - 3 950 \$ + L
▪ Vis de fixation prothétique	100 \$ - 126 \$
Pont sur implants	
▪ Pont CERAMO-MÉTALLIQUE sur IMPLANTS ENDO-OSSEUX, c.-à-d. le pont prend assise directement sur la tête de l'implant, sans piliers trans-épithéliaux, exclut les mécanismes de rétention; prix par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
▪ Pont MÉTAL-ACRYLIQUE OU MÉTAL-COMPOSITE sur IMPLANTS ENDO-OSSEUX, c.-à-d. le pont prend assise directement sur la tête de l'implant, sans piliers trans-épithéliaux, exclut les mécanismes de rétention; par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
▪ Pont COMPLÈTEMENT MÉTALLIQUE sur IMPLANTS ENDO-OSSEUX, c.-à-d. le pont prend assise directement sur la tête de l'implant, sans piliers trans-épithéliaux, exclut les mécanismes de rétention; par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
▪ Pont avec ARMATURE NON MÉTALLIQUE (p. ex. zircon) sur IMPLANTS ENDO-OSSEUX, c.-à-d. le pont prend assise directement sur la tête de l'implant, sans piliers trans-épithéliaux, exclut les mécanismes de rétention; par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
▪ Pont CÉRAMO-MÉTALLIQUE sur PILIERS d'implants, exclut les piliers trans-épithéliaux; par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
▪ Pont MÉTAL-ACRYLIQUE OU MÉTAL-COMPOSITE sur PILIERS d'implants, exclut les piliers trans-épithéliaux; par unité	2 819 \$ - 3 164 \$ + L

6.10. Prothèse sur implants osséo-intégrés (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pont COMPLÈTEMENT MÉTALLIQUE sur piliers d'implants, exclut les piliers trans-épithéliaux; par unité 	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pont avec ARMATURE NON MÉTALLIQUE (p. ex. zircon) sur piliers d'implants, exclut les piliers trans-épithéliaux; par unité 	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pontique; par pontique 	2 819 \$ - 3 164 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prothèse de stabilisation ou de transition en acrylique sur implants, exclut les piliers temporaires machinés ou plastiques; par unité 	441 \$ - 564 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Regarnissage d'un pont temporaire sur implant; par pilier 	208 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Index pour vérification de précision des modèles d'implants, exclut les piliers machinés; par arcade 	441 \$
Prothèses complète et partielle fixes supportées par implants	
Prothèse fixée sur implants (prix varie selon le nombre d'implants)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Squelette conventionnel avec dents de prothèse (<i>Wrap-around</i>, clouté, barre de Montréal), exclut les piliers trans-épithéliaux 	8 590 \$ - 13 964 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Squelette complexe fixe (double armature, <i>Spark erosion</i>, etc.), exclut les piliers trans-épithéliaux 	13 228 \$ - 17 380 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pont fixe sur toute l'arcade 	Détails nécessaires
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prothèse de transition, exclut les piliers temporaires; par arcade 	1 931 \$ - 3 223 \$ + L
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Support labial gingival 	497 \$ + L
Prothèse amovible sur implants (mécanisme de support) (prix varie selon le nombre d'implants)	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Piliers individuels de rétention (boule, standard, etc.); par pilier 	696 \$ - 1 154 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barre de soutien simple coulée (<i>Dolder</i>, <i>Hader</i>, etc.) 	3 223 \$ - 6 440 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barre de structure double coulée (<i>Spark erosion</i>, <i>Rebouke</i>, etc.) 	4 294 \$ - 8 590 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barre de structure simple CAD/CAM 	4 601 \$ - 9 199 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Barre de structure double CAD/CAM 	7 350 \$ - 11 145 \$ + L
Mécanisme de rétention	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attache de semi-précision 	948 \$ - 1 186 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attache de précision 	1 423 \$ - 1 897 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cavalier 	356 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aimants 	488 \$ - 731 \$
Prothèse télescopique en acrylique sur implants implanto-portée, exclut le mécanisme de support et de rétention	2 978 \$ - 5 336 \$ + L
Prothèse télescopique en zircon, exclut le mécanisme de support et de rétention	8 299 \$ - 13 042 \$ + L
Ajustement d'une prothèse amovible existante à un système de barre ou d'attache	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode directe (intra-oral); par 30 min 	395 \$
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode indirecte 	858 \$ + L

6.10. Prothèse sur implants osséo-intégrés (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Prothèse maxillo-faciale sur implants osséo-intégrés	
Combinée avec prothèse intra-orale	S.C.
Combinée avec prothèse extra-orale	S.C.
Réparation	
Remplacement d'une vis de fixation prothétique	94 \$ - 127 \$
Remplacement d'une vis centrale de pilier	202 \$ - 283 \$
Retrait d'une vis centrale de pilier (vis brisée); séance de 30 min	230 \$
Retrait d'une vis centrale de pilier (vis brisée); séance de 60 min	419 \$
Retrait d'un pilier fracturé (p. ex. zircon) dans l'implant; séance de 60 min	538 \$
Réparation des pas de vis de l'intérieur d'un implant; par implant; par 60 min	636 \$ + armamentarium
Modification ou réparation du squelette d'une prothèse fixée	858 \$ + L
Réparation ou ajout de porcelaine sur couronne implanto-portée	612 \$ - 919 \$ + L
Réparation ou ajout de porcelaine sur pont implanto-porté	612 \$ - 919 \$ + L
Réparation de l'acrylique d'une prothèse fixe métal-acrylique supportée par implants (exclut le retrait de la prothèse)	780 \$ + L
Remplacement de toutes les dents sur une prothèse fixée	2 120 \$ - 3 532 \$ + L
Remplacement d'une dent d'acrylique brisée ou décollée sur une prothèse fixée sur implants (exclut le retrait de la prothèse); une dent	536 \$ + L
Dents additionnelles; par dent	183 \$ + L
Retrait d'une prothèse complète implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 min	385 \$
Réinstallation d'une prothèse complète implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 min	385 \$
Retrait d'une prothèse partielle implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 min	385 \$
Réinstallation d'une prothèse partielle implanto-portée vissée ou cimentée; par 30 min	385 \$
Recellement d'une couronne permanente sur implant	423 \$
Modification ou réparation d'une barre de soutien pour prothèse partielle amovible télescopique supportée; par implant	858 \$ + L
Modification de la prothèse télescopique; par 30 min	376 \$
Remplacement d'un cavalier ou d'une attache pour prothèse télescopique supportée par implant; par attache	619 \$ + L
Remplacement d'une composante résiliante d'une attache (beignet caoutchouc, cylindre en téflon, etc.)	86 \$ - 157 \$

6.10. Prothèse sur implants osséo-intégrés (suite)

Nomenclature des actes buccodentaires	Montant maximum remboursable par la CNESST
Remplacement de toutes les dents d'une prothèse télescopique supportée par implants	2 120 \$ - 3 532 \$ + L
Remplacement d'une dent brisée ou décollée sur une prothèse télescopique supportée par implant; une dent	537 \$ + L
Dents additionnelles; par dent	175 \$ + L
Divers	
Évaluation de la stabilité des vis prothétiques (quand elles sont isolées par un matériel obturateur) :	
▪ par vis	203 \$
▪ si plus d'une vis	203 \$
Application d'un couple de serrage sur vis lâche; par vis	73 \$
Soins d'hygiène, inclut les instructions d'hygiène, le détartrage; par implant	103 \$
Composite dans cavité d'accès; par pilier d'implant	245 \$
Ablation de tissus hyperplasiques autour des implants (p. ex. autour des implants); par arcade	739 \$
Nettoyage d'un implant lors d'une péri-implantite, exclut la membrane et la greffe; par implant	488 \$
Prise d'empreinte pour un confrère dentiste, exclut les piliers de transfert et les répliques d'implant; par empreinte	352 \$



L'impression ou la présentation à l'écran de ce document sont autorisées pour un usage personnel ou un usage non commercial dans un contexte de formation ou d'information. Il est interdit de le modifier ou d'en extraire les photographies, les illustrations ou le logo de la CNESST. Pour toute autre situation, veuillez nous écrire à droitdauteur@cnesst.gouv.qc.ca.

© Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, 2025

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

ISBN 978-2-555-02709-1 (PDF)



Pour nous joindre
cnesst.gouv.qc.ca
1 844 838-0808